

Clôture de la semaine de la citoyenneté "campus citoyen plus" : Pour plus de civisme !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 25 NOVEMBRE 2019

499

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Terrorisme

Me Hassane Barry séquestré par la Sécurité d'État



Reportages sensibles aux sensibles :  
Les journalistes outillés



Soutien aux FAMA : Les femmes du Cnid font don  
de leur sang aux vaillants soldats.

# FOFY<sup>®</sup> INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

## CUIVES

## MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

<b>Une</b>	Terrorisme : Me Hassane Barry séquestré par la Sécurité d'État	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Arrestation de Me Assane Barry : L'intéressé promet des explications avec documentations au peuple malien	<b>P.12</b>
	Me Cheick Oumar Konaré Avocat au barreau du Mali : «L'avocat est un médecin du droit»	<b>P.12</b>
	Lutte contre la corruption : Kissima Gakou sous mandat de dépôt	<b>P.12</b>
	Armée Malienne : Le député Moussa Diarra porte le fer dans la plaie	<b>P.13</b>
	Vol de carburant des FAMAs : Démantèlement d'un réseau de vente de carburant de l'armée	<b>P.13</b>
	Route Goumacoura-Niafunké-Tombouctou : Boubou Cissé tiendra parole!	<b>P.14</b>
	«Très difficile défi» de l'opération Barkhane : Florence Parly invite l'UE à aider Paris	<b>P.14</b>
	Bandiagara : Deux gendarmes tués et 6 autres blessés au poste de sécurité de Ou	<b>P.14</b>
<b>Actualité</b>	Clôture de la semaine de la citoyenneté « campus citoyen plus » : Pour plus de civisme!	<b>P.16</b>
	Reportages sensibles aux sensibles : Les journalistes outillés	<b>P.17</b>
	Semaine des victimes : Pour une justice équitable	<b>P.18</b>
	Consulat Haïti au Mali : Un peuple déterminé !	<b>P.19</b>
	Journée internationale de la philosophie à l'UCAO-UUBa : La paix et la stabilité abordées	<b>P.20</b>
<b>Politique</b>	Soutien aux FAMA : Les femmes du Cnid font don de leur sang aux vaillants soldats.	<b>P.21</b>
	Coopération militaire Mali/Russie : Des militaires russes bientôt au Mali?	<b>P.24</b>
	Propos de Salif Keita sur la France au Mali : Nicolas Normand éclaire !	<b>P.25</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Recherche scientifique et genre en Afrique : Ces femmes qui œuvrent au rayonnement scientifique de l'Afrique	<b>P.29</b>
<b>International</b>	Au Sahel ou au Lac Tchad : «Les empreintes des djihadistes du Levant sont déjà là»	<b>P.31</b>
	Etats-Unis : Le milliardaire Michael Bloomberg en route pour la présidentielle?	<b>P.34</b>
<b>Sport</b>	UFOA U20 : Le Mali confronté à un problème de joueurs	<b>P.35</b>
	France (D1) : Kalifa Coulibaly retrouve le sourire	<b>P.35</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampkile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougué

P.13



P.19



P.24





## Terrorisme : Me Hassane Barry séquestré par la Sécurité d'État

C'est une source sécuritaire qui l'annonce : Me Hassane Barry, avocat malien, a été arrêté et entendu par la Sécurité d'État (SE) dans une affaire liée au terrorisme. Cette arrestation a provoqué une levée de bouclier dans le milieu des avocats qui dénoncent le caractère illégal de ladite arrestation. Déjà, des membres du Barreau malien ont été reçus par le Premier ministre Boubou Cissé. Cette délégation d'avocats du Barreau malien était venue protester auprès du Premier ministre et demander la libération de leur confrère. On se demande comment la Sécurité d'État a pu procéder à l'interpellation de Me Hassane Barry en violation de la Loi. Serait-ce par méconnaissance ou s'agirait-il d'un acte volontaire ? Dans les deux cas la faute est manifeste comme l'ont souligné deux célèbres avocats, Me Mountaga Tall et Me Mamadou Ismaïla Konaté. Me Hassane Barry, avocat au Barreau de Bamako, a donc été interpellé ce vendredi, 23 novembre 2019, par la Sécurité d'État du Mali. Autant l'interpellation de l'ancien ambassadeur du Mali en Guinée-Conakry que les raisons invoquées ont surpris plus d'un Malien. En effet,

Me Hassane Barry serait lié au terrorisme au Mali. C'est du moins ce qu'annonce une source de la SE. « Hassane Barry, un avocat proche de Soumaïla Cissé membre de sa direction de campagne, arrêté et détenu à la SE pour com-

plicité de terrorisme.

Me Hassane Barry, accusé de participation au terrorisme, est à la DGSE Malienne pour des auditions. La première partie de son interrogatoire vient de prendre fin, l'avocat de profession va passer la nuit à la DGSE », indique la source sécuritaire. La même source poursuit en ces termes : « Nous rappelons que l'arrestation de deux grands terroristes le 19 novembre a conduit à Me Barry qui serait le bras politique et stratégique de cette organisation qui aurait récemment soudoyé des magistrats pour obtenir l'acquittement des terroristes arrêtés au cours des opérations militaires et détenus à Bamako. Beaucoup de ces dangereux terroristes ont été acquittés au cours de la cour d'assises qui vient de se boucler à Bamako. C'est donc une chaîne et cet avocat ne serait qu'une pièce du puzzle. Les terroristes auraient des complices dans tous les secteurs au Mali ».

L'accusation portée contre Me Hassane Barry est très grave car c'est une question de sécurité nationale. En effet, l'ancien ambassadeur du Mali à Conakry serait ni plus ni moins « le bras politique et stratégique de cette organisation (terroriste) qui aurait récemment soudoyé des magistrats pour obtenir l'acquittement des terroristes arrêtés au cours des opérations militaires et détenus à Bamako ». Il s'agirait donc d'un vaste complot contre l'État du Mali confronté, depuis 2012, à une profonde crise sécuritaire qui a vu le pays perdre le contrôle sur les deux-tiers de son territoire.

L'accusation portée contre Me Hassane Barry





rappelle des rumeurs d'il y a quelques mois et qui faisaient état de l'implication de certains intellectuels peuls installés principalement à Bamako lesquels seraient les cerveaux du groupe terroriste lié à Amadou Kouffa au sein de la katiba du Macina. La katiba du Macina, qui a récemment rallié le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) groupe terroriste de Iyad Ag Ghali, a pour mission la restauration de l'Empire peul du Macina. Amadou Kouffa et ses hommes sont les auteurs de plusieurs actes terroristes dans la région de Mopti qui ont pris pour cibles les Forces armées maliennes et les populations civiles, particulièrement les Dogons. On ignore pour l'heure si c'est à ce groupe terroriste que serait lié Me Hassane Barry.

La source sécuritaire qui annonce l'interpellation de Me Hassane Barry appelle deux observations. La première, quoiqu'en filigrane, est assez significative. En effet on parle de l'ancien ambassadeur du Mali à Conakry comme un « avocat proche de Soumaïla Cissé membre de sa direction de campagne ». Cette précision a tout son sens car au-delà de Me Hassane Barry, ce serait le Chef de file de l'Opposition politique qui serait visé à mots couverts. La seconde, plus explicite, met en cause des magistrats qui auraient été corrompus par des terroristes lesquels « auraient des complices dans tous les secteurs au Mali ». Ce serait donc un vaste complot contre la sécurité intérieure du Mali,

complot auquel seraient mêlés des fils du pays, ceux-là mêmes qui ont la charge de poursuivre, d'arrêter et de condamner les personnes ayant porté atteinte à l'intégrité du territoire national ou commis des actes de terrorisme contre les Forces armées maliennes et les populations civiles. C'est dire donc que l'interpellation de Me Hassane Barry n'est que le début d'une longue série puisque celui-ci, d'après la source sécuritaire, « ne serait qu'une pièce du puzzle ». La réaction du Barreau du Mali ne s'est pas fait attendre devant une interpellation qu'il considère comme illégale. En effet, dans un commu-

niqué en date du samedi, 23 novembre 2019, signé du Bâtonnier, on peut lire ce qui suit : les avocats « ne peuvent être entendus, arrêtés ou détenus sans ordre du Procureur Général près la Cour d'Appel ou du Président de la Chambre d'Accusation, le Bâtonnier préalablement consulté ». Or, souligne le communiqué, « ni le Procureur général, ni le Président de la chambre d'accusation encore moins le Bâtonnier n'ont été informés ». Et le Bâtonnier de conclure que « Ceci s'analysant en une séquestration, le Conseil de l'Ordre des Avocats du Mali en appelle au respect strict des dispositions com-





munautaires et exige immédiatement qu'il retrouve sa liberté ». (Voir le communiqué du Barreau malien en encadré)  
C'est en substance ce que disent deux célèbres avocats du Mali, tous anciens ministres, Me Mountaga Tall et Me Mamadou Ismaïla Konaté. Le premier écrit ceci : « Au-delà de toutes les considérations politiques, corporatistes ou sécuritaires et des enquêtes à mener pour établir toutes les responsabilités, trois observations à ce stade s'imposent :

- 1- L'État de droit, c'est la soumission de l'État au droit quelles que soient les circonstances. C'est le respect du droit, la primauté de la Loi.
- 2- Le respect des droits de la Défense est une digue pour tous. Plus personne ne serait en sécurité si elle s'écroule. Cette exigence est plus forte s'il s'agit de la Défense.
- 3- Les règles communautaires s'imposent aux pays membres. Le Mali doit respecter le Règlement de l'UEMOA relatif à l'harmonisation des règles de la profession d'Avocat dans la zone

concernée ». C'est dans cette seule optique que Me Tall déclare : « En conclusion, en tant qu'avocat je suis solidaire de la Déclaration de l'Ordre des Avocats ».

Le second, Me Mamadou Ismaïla Konaté, déclare dans un tweet ce qui suit : « Un avocat n'est justiciable et ne peut être poursuivi que suivant des formes, conditions et modalités qui sont définies par des lois et règlements qui régissent la profession ». Dans ce cadre, Me Konaté, tout comme Me Tall, se dit « solidaire du Barreau, du Bâtonnier » et de Hassane Barry. On le voit, ni le Bâtonnier ni Me Tall ni Me Konaté ne se déterminent quant au fond de l'affaire qui relève de la Justice mais à la forme. Ils mettent tous en cause les conditions d'interpellation de Me Hassane Barry, conditions qui violent les lois en vigueur en dehors desquelles l'interpellation devient une séquestration. Suite à la rencontre d'une délégation du Barreau malien avec le Premier ministre Boubou Cissé, une source indique que Me Hassane Barry « devrait recouvrer sa liberté incessamment ». Ce ne serait certainement pas la fin de cette affaire compte tenu de la gravité des accusations portées mais au moins le droit aurait été respecté dans l'interpellation de Me Hassane Barry.

■ Diala Konaté

**malikile.com**  
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74% Malikilé  
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN



## ORDRE DES AVOCATS DU MALI

Cabinet du Bâtonnier: Tél/Fax(223) 20.29.51.10 Salle des Avocats :  
20.79.39.27 / 61.42.20.33 /78.22.20.80

Bamako, le 23 novembre 2019

### COMMUNIQUE

Le Conseil de l'Ordre des Avocats du Mali en sa réunion extraordinaire du samedi 23 novembre 2019 présidée par le Bâtonnier dont l'ordre du jour portait uniquement sur l'interpellation de Maître Hassane BARRY le vendredi 22 novembre 2019 par la Direction Générale de la Sécurité d'Etat (DGSE).

Après analyse de la situation, le Conseil de l'Ordre des Avocats du Mali a déploré la violation du Règlement n°05/CM/UEMOA relatif à l'harmonisation des règles régissant la profession d'Avocat dans l'espace UEMOA en son article 6 :

**« ...Ils (les Avocats) ne peuvent être entendus, arrêtés ou détenus sans ordre du Procureur Général près la Cour d'Appel ou du Président de la Chambre d'Accusation, le Bâtonnier préalablement consulté. »**

Dans le cas du confrère Hassane BARRY, ni le Procureur Général, ni le Président de la chambre d'accusation encore moins le Bâtonnier n'ont été informés.

Ceci s'analysant en une séquestration, le Conseil de l'Ordre des Avocats du Mali en appelle au respect strict des dispositions communautaires et exige immédiatement qu'il retrouve sa liberté.

**Le Bâtonnier**

**Maître Alhassane SANGARE**



## Soro Guillaume Kigbafori



Communiqué final de la rencontre entre les Présidents Soro Guillaume Kigbafori du #GPS et Charles Blé Goudé du #COJEP

Rencontre entre les Présidents du GPS et du COJEP

Ce Dimanche 24 novembre 2019, conformément à la tradition africaine Monsieur Guillaume Kigbafori SORO, Président de GPS a rendu visite à la Haye aux Pays-Bas à Monsieur Charles Blé GOUDÉ, Président du COJEP pour lui témoigner sa compassion, sa solidarité et son soutien.

Placée sous le signe de la recherche de la paix dans l'intérêt du peuple de Côte d'Ivoire, cette rencontre de retrouvailles entre deux camarades de lutte de longue date, a été l'occasion de longs et fructueux échanges emprunts de vérité sur la situation socio-politique nationale.

1- Monsieur Guillaume Kigbafori SORO, Président de GPS et monsieur Charles Blé GOUDÉ, Président du COJEP saluent la mémoire de toutes les victimes des tristes et douloureux événements qui ont meurtri la nation et ont encore adressé leurs condoléances les plus attristées aux familles endeuillées ;

2- Monsieur Guillaume Kigbafori SORO, Président de GPS et monsieur Charles Blé GOUDÉ, Président du COJEP ont tenu à exprimer leur compassion et leur solidarité au peuple de Côte d'Ivoire pour les traumatismes et les nombreux préjudices subis au cours de la crise que notre pays a vécue.

3- Monsieur Guillaume Kigbafori SORO, Président de GPS et monsieur Charles Blé GOUDÉ, Président du COJEP, s'engagent à œuvrer pour une réconciliation sincère et non propagandiste en Côte d'Ivoire. Toutefois, les deux personnalités conviennent que la réconciliation doit se nourrir de vérité et de repentance, gage de tout pardon.

4- Monsieur Guillaume Kigbafori SORO, Président de GPS et monsieur Charles Blé GOUDÉ, Président du COJEP, réalisant qu'au regard de l'impossibilité pour les ivoiriens de demeurer perpétuellement dans la belligérance, ont émis le vœu que toutes les filles et fils de la Côte d'Ivoire se retrouvent au chevet de la mère patrie.

5- Monsieur Guillaume Kigbafori SORO, Président de GPS et monsieur Charles Blé GOUDÉ, Président du COJEP réaffirment la nécessité de privilégier la voie du dialogue, de la négociation et de la concertation dans la résolution des conflits et difficultés inhérent à la marche de la Côte d'Ivoire.

6- Les deux leaders exhortent le régime d'Abidjan à organiser des assises politiques nationales inclusive en vue de vider tout le passif de la récente crise qui a endeuillé la Côte d'Ivoire afin de créer les conditions idoines pour une stabilité et une paix sociale durable.

Les deux personnalités ont convenu de poursuivre les échanges et initiatives pour le triomphe de la paix en Côte d'Ivoire.

Fait à la Haye aux Pays-Bas,

Le Dimanche 24 Novembre 2019

Le Président du GPS, Guillaume Kigbafori SORO

Le Président du COJEP, Charles Blé GOUDÉ

## MALI MALIN



MALI MALIN est avec Abasko Montana. SANS JUGEMENT MAITRE DEMBA TRAORÉ SOUTIEN AUSSI SON COLLÈGUE HASSANE BARRY ARRÊTÉ PAR LA SÉCURITÉ D'ÉTAT

Me DEMBA TRAORÉ SOLIDAIRE DU BARREAU DU MALI.

Mes chers amis,

André Vallini nous rappelle: « L'avocat est celui qui cherche à comprendre ce qui n'est compris par personne, qui s'emploie à expliquer ce que les autres refusent d'admettre, qui tente d'insinuer le doute dans les certitudes les plus solides.

L'avocat se tient au côté de celui que tout accuse et que tous accusent, il n'hésite pas à se dresser devant l'opinion, contre la société et face à l'institution judiciaire, souvent seul, accompagné seulement de son courage. » Fin de citation.

A ceux là qui ont lâchement sequestré Me Hassan Barry, sachez que la terreur qui caractérise votre acte ignoble vous apparente aux forces du mal, aux terroristes. A vous et à tous ceux qui transgressent nos lois et nos règles de procédures pour assouvir leur appetit criminel, sachez que vous êtes la sculpture que vous travaillez et seule la qualité irréprochable de l'œuvre finale vous fera entrer au Panthéon de votre art.

Les nostalgiques des sales besognes d'antan doivent savoir que le monde d'aujourd'hui est très différent.

Soutien total à Me Hassan Barry !

Solidaire du communiqué du Barreau du Mali!

Maitre DEMBA TRAORÉ, Avocat à la cour.

## Touré Abdoul Karim



La ministre française des Armées a demandé aux Européens de prêter main-forte à Paris dans sa lutte contre les islamistes au Sahel, qui revêt selon elle une importance cruciale pour la sécurité de l'UE.

L'opération Barkhane est confrontée actuellement à un «très difficile défi» au Mali, a déclaré la ministre française des Armées Florence Parly dans un entretien accordé au Financial Times.

Selon le quotidien britannique, Mme Parly appelle les pays de l'UE «à se joindre à la lutte contre les groupes islamistes au Sahel, alors qu'une inquiétude croissante gagne la campagne militaire française lancée il y a six ans, qui ne parvient toujours pas à éradiquer la menace d'insurrection en Afrique».

Par contre, elle a négligé de dénoncer l'explosion de la Libye et les relations de la France avec l'Algérie pour la mise en place du programme d'annexion et de contrôle qui a donné pour un premier départ l'importance d'une rébellion avec quelques bandits armés touarèges que l'État malien a toujours rappelé à l'ordre durant toutes les rébellions précédentes et le pacte de sécurisation de Kidal comme bastion de terroristes et de toute sortes de maffieux impliqués dans les trafics de drogue et reconnus comme des coupeurs de routes. Une



bande de voyous qui vivent du banditisme, reconnus à l'intérieur et au-delà de nos frontières. Elle a également négligé de soulever l'implication de l'État burkinabé qui était devenu le sauveur et le médecin de ces criminels. Un pays qui s'est retrouvé menacé jusque dans ses entrailles avec des morts et d'attaques sur son sol par ce qu'ils appellent terroristes.

Le Mali a été trahi non seulement par son donneur de leçon, mais aussi par certains pays frontaliers qui ont pris en charge l'organisation et l'acheminement d'hommes, d'armes, et de vivres dans une zone vaste. Ils ont appelé cela un concours diplomatique et un partenariat géostratégique.

Aujourd'hui, nous en payons le prix et la France toujours en quête d'aide pour justifier et légaliser sa présence dans un conflit qu'elle a préparé et alimenté à travers des espions considérés comme diplomates et qui sont également responsables de toute cette tragédie. La France perd tous ses soutiens, malgré qu'elle refuse d'admettre sa responsabilité et comprendre que les maliens ont compris et ne veulent plus d'elle.

Elle peut simplement plier bagage et nous laisser entre nous. Quand il n'y aura plus de GPS pour donner la position de nos militaires à cette bande de criminels, ils finiront par sortir et en ce moment, on parlera d'une guerre.

Et pourtant le Mali a tout donné à ces bandes de criminels nées pour trahir et qui abondent sur Bamako comme des insectes.

Ce sont les voleurs qui sont masqués même sous les tentes pour ne pas être reconnus  
Touré Abdoul Karim



## Gaoussou Gabriel Diakite

Il ne doivent pas attendre que tout soit au point et que tous les pays soient d'accord. Si Ouattara ne veut pas, il faut faire sans la Côte d'Ivoire. Tous les pays Européens ne sont pas dans la zone Euro. La monnaie est une question politique avant d'être économique. Le CFA est une honte.



## Soumeylou Boubeye Maiga



Bissau, le 24 novembre 2019 !

Les opérations de vote se sont déroulées dans une atmosphère très calme, avec une grande mobilisation de la population.

Je suis sorti vers 06h pour visiter des bureaux de vote qui ont ouvert à 07h. Les bureaux de vote sont installés dans des établissements publics, des domiciles, ou même sous les arbres sans aucun problème. Une bonne ambiance a régné dans les bureaux de vote qui ont fermé à 17 heures.

Le processus de dépouillement est en cours sur l'ensemble du territoire de la Guinée Bissau.

## Bina Sogoba



Bina Sogoba est avec Abdoul Karim Traore.

logistiques du groupe terroriste 'Ançaroul Islam' La Direction générale de la sécurité d'Etat (DGSE) malienne a interpellé, jeudi, vers 17h, au grand marché de Bamako, deux importants soutiens logistiques du groupe terroriste "Ançaroul Islam" de source sécuritaire malienne.

Ousmane Hama Diallo Alias '22' et Harouna Diallo sont arrivés à Bamako dans la journée du mardi 19 novembre 2019, « en provenance de Boulekessi en vue de faire du repérage pour d'éventuels attentats à Bamako, de négocier la libération de plusieurs cadres de leur organisation détenus à la Maison d'arrêt et de correction (MCA) », ajoute la même source.

Il y aurait parmi ces cadres 'djihadistes' incarcérés, à Bamako, « deux experts en explosif, Oumar Dicko et Amadou Dicko, frère de l' Emir Akilou Dicko », poursuit, encore, la source sécuritaire dans la capitale malienne.

« Pour ces besoins, les deux hommes étaient porteurs d'importantes sommes d'argent destinées à soudoyer des magistrats » par l'intermédiaire d'un avocat connu de la place qui aurait « déjà reçu une importante part d'argent », selon notre source.

Les deux envoyés n'excluaient pas l'éventualité de procéder, par la force, pour faire libérer leurs membres prisonniers à la MCA

Parallèlement, ils devraient réaliser plusieurs achats au compte de 'Ançaroul Islam' « dont des caméras de haute définition pour réaliser leurs vidéos de propagande, des ordinateurs portables, des GPS, des Postes radio Talkies-walkies, des tissus kakis, des jumelles et des paires de chaussures de sport ».

Les services de sécurité maliens espèrent qu'avec ces arrestations, ils approfondiront leurs connaissances sur 'Ançaroul Islam' « et faire la lumière sur ses derniers faits de guerre ». « Elles permettront, également, d'élucider certains cas de libération et d'acquittement étonnants de dangereux terroristes survenus lors des dernières Assises », indique la source sécuritaire qui ajoute que les enquêtes se poursuivent.

Akon est actuellement en train de construire sa propre ville au Sénégal. Il a déclaré lors de son interview pour Power 106 que la ville se nommera « Akon City ».

Elle sera alimentée par des énergies renouvelables et aura son propre aéroport. C'est ça le rôle d'un artiste

Merci Akon

Avp/Bina Sogoba

### Gouvernorat de la Région de Kayes

48<sup>ème</sup> Pèlerinage National à #Kita:bon à savoir...

D'où vient l'idée d'un pèlerinage à Kita?

En 1963, les évêques du Mali ont institué un pèlerinage national marial à Kita. Pourquoi Kita?

C'est la plus ancienne des paroisses du Mali (1888).

C'est surtout l'église de Kita qui possède une statue historique de Marie. Statue réalisée sur place avec la terre de chez nous, prise au marigot de Bangassi. Cette statue est donc Malienne et non importée.



### Ammy Baba Cisse

Cibler Boubou Cissé et faire dégager Malick Coulibaly? L'alerte encore maintenue.



### Awa Sylla

Les transhumés politique qui vivent de ça doivent savoir fermer leurs bouches de temps en temps.

Souvent en voulant chercher nom ils gâtent leurs noms sans le savoir.



### Malick Konate

Qui a donné le plan de vol du Maestros Salif KEITA ?



### Mountaga TALL

ARRESTATION DE Me HASSANE BARRY Nul n'est au dessus de la Loi et la sécurité est un impératif. Le respect des droits de la Défense est une digue pour tous. Plus personne ne serait en sécurité si elle s'écroule. Cette exigence est plus forte s'il s'agit de la Défense de La Défense



A mes frères et sœurs catholiques en pèlerinage à Kita, j'adresse mes pieuses pensées et mes vœux d'un excellent séjour fait de prières "pour un Mali nouveau". Tous, prions pour la consolidation du vivre ensemble, du retour de la paix dans notre cher Mali. Bon pèlerinage à tous.

### AMARA Bathily Page



ARRESTATION DE Me HASSANE BARRY

Au-delà de toutes les considérations politiques, corporatistes ou sécuritaires et des enquêtes à mener pour établir toutes les responsabilités, trois observations à ce stade s'imposent :

1- L'Etat de droit, c'est la soumission de l'Etat au droit quelles que soient les circonstances. C'est le respect du droit, la primauté de la Loi.

2- Le respect des droits de la Défense est une digue pour tous. Plus personne ne serait en sécurité si elle s'écroule. Cette exigence est plus forte s'il s'agit de la Défense de La Défense.

3- Les règles communautaires s'imposent aux pays membres. Le Mali doit respecter le Règlement de l'UEMOA relatif à l'harmonisation des règles de la profession d'Avocat dans la zone concernée.

En conclusion, en tant qu'avocat je suis solidaire de la Déclaration de l'Ordre des Avocats.

MAÎTRE MOUNTAGA TALL



### Ashley Leïla MAIGA

Ibrahima Dahirou Dembélé fait aujourd'hui le procès d'une junte, celle de Amadou Aya Sanogo qui pourtant a donné un coup d'accélérateur à sa carrière d'officier en le nommant général de brigade, puis chef d'Etat-major des armées en 2012! Mali



S'il y'a une chanteuse au #Mali dont les textes sont de véritables leçons de vie, c'est bien Djénéba Seck!! Ici, elle en appelle aux uns et aux autres à dire la vérité !! Et moi j'en appelle #IBK à nous dire la vérité sur la gestion de cette crise malienne qui n'en finit pas!

## Mamadou Ismaila KONATE



Séquestration de Hassane BARRY : Un avocat n'est justiciable et ne peut être poursuivi que suivant des formes, conditions et modalités qui sont définies par les lois et règlements qui régissent la profession. Solidaire du Barreau, du Bâtonnier et de mon Confrère et ami H BARRY.

Me Hassan Barry : la Conférence Internationale des Barreaux demande aux autorités maliennes de mettre fin à la mesure de garde à vue ...

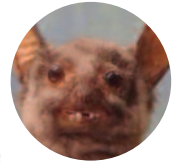
Le Bâtonnier Bernard VATIER somme les autorités maliennes de libérer immédiatement Me Hassane BARRY qui se trouve séquestré entre les mains de la DGSE malienne.

## ibrahim sysawane



Député malien K. Ouattara "La solution militaire on la gagnera pas, on n'a pas les moyens, on n'a pas les équipements, il reste la solution politique. Votre stratégie d'aller cantonner les militaires en campement c'est de les amener à la mort, je propose le repli de tous les soldats"

## Larmes des pauvres



#Mali communiqué du comité exécutif du barreau pénal international, réuni ce jour à #Bucarest, il exhorte les autorités à faire preuve de vigilance. En conclusion : Mes chères autorités, vous êtes hors du droit et de la légalité.



GESTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES

Leader des services de Gestion  
des Ressources Humaines  
et Paie en Afrique de l'Ouest

## Arrestation de Me Assane Barry : L'intéressé promet des explications avec documentations au peuple malien



C'est un communiqué laconique qui est attribué à Me Barry. Le quotidien 100% numérique n'a pas pu authentifier ledit communiqué «L'ensemble des actions que nous menons sont strictement cadrées, connues des plus hautes autorités du pays ( le directeur de la SE, le PM , le Ministre de La Défense, des affaires étrangères et même le Président) et d'intérêt national.

La vidéo est authentique et je confirme avoir rencontré KOUFFA en juin mais en présence des renseignements militaires et à mon retour j'ai fait le CR au PM et à la SE qui m'ont même féliciter en son temps .

Je promets dans les jours à venir de tout expliquer au peuple de MALI avec la documentation et dès preuves incontestables de mon engagement pour le retour à une paix durable.»

■ Me HASSANE BARRY

## Lutte contre la corruption : Kissima Gakou sous mandat de dépôt



Après une nuit passée en garde à vue au Camp1 de de la Gendarmerie Bamako, Kissima Gakou, doyen de la Faculté de Droit privé, a été déféré aujourd'hui matin à la Maison centrale d'arrêt centrale de Bamako coura. Le doyen Gakou est poursuivi pour avoir détourné des biens publics qui sont estimés à 200 millions de FCFA, avoir falsifié des documents comptables et usurpation de fonction sur la fonction du comptable en nommant un informaticien en qualité de comptable dans sa faculté. Alors que les comptables sont nommés par arrêté ministériel. Kassim Gakou rejoint ainsi Bakary Togola, Adama Sangaré et autres...  
Affaire à suivre

## Me Cheick Oumar Konaré Avocat au barreau du Mali : «L'avocat est un médecin du droit»



L'une des bases de la procédure pénale est la présomption d'innocence. Elle signifie que toute personne poursuivie est réputée innocente jusqu'à ce qu'elle soit déclarée coupable et condamnée de manière définitive par les tribunaux compétents.

Ce principe est, hélas, ignoré ou violé par le grand public qui déclare d'office coupable toute personne poursuivie ou emprisonnée. Certains me demandent même pourquoi j'accepte de défendre tel ou tel inculqué ou accusé qui, à leurs yeux, ne peut être que coupable.

Or, les cas sont nombreux où des individus sont innocentés par la justice après avoir séjourné en prison. La justice, qu'elle soit américaine, française ou africaine, peut se tromper.

En outre, par sa science, l'avocat fait bénéficier son client des faveurs que la loi a prévues et que le client ignore. Ainsi, la loi prévoit des cas où les poursuites doivent être abandonnées même s'il existe des preuves claires contre la personne poursuivie : par exemple, en vertu de ce qu'on appelle "la prescription", celui qui tue son prochain mais n'a pas été poursuivi pendant les 10 années suivantes ne peut plus l'être. Celui qui a volé mais n'a pas été poursuivi pendant les 3 années suivantes ne peut plus l'être. Dans ces cas, la loi sanctionne la négligence de ceux qui auraient dû poursuivre et protège la liberté du citoyen qui ne doit pas vivre éternellement sous la menace de poursuites.

La mission de l'avocat, en tant qu'auxiliaire de justice, est d'aider la vérité à triompher, et non de mentir ou de se rendre complice de son client. Comme un médecin, l'avocat est tenu d'une obligation de moyens et non de résultat. En clair, il doit défendre son client avec loyauté, prudence et diligence, mais sans lui garantir une libération ou un acquittement. Exactement comme un médecin donne à son patient les bons médicaments sans lui garantir qu'il ne mourra pas.

Par ailleurs, autant le médecin soigne son patient sans lui reprocher ce qui l'a rendu malade (tabac, alcool, etc.), autant l'avocat défend son client sans le juger. Après tout, s'il n'y avait pas des malades et des accusés, y aurait-il des médecins et des avocats ?

## Armée Malienne : Le député Moussa Diarra porte le fer dans la plaie



Trafic de bulletins de salaire, détournement des salaires des militaires morts au front..., le député élu en Commune IV du district de Bamako, Moussa Diarra, a fait des révélations fracassantes à l'hémicycle ce jeudi.

Les primes et salaires des soldats mobilisés sur le théâtre des opérations sont souvent coupés. Certains soldats reçoivent deux bulletins de salaire. Sur le premier, le vrai salaire est mentionné mais sur le second, on constate qu'il manque au moins 70 000 francs CFA», tance le député Moussa Diarra. Ce jeudi, l'élu national était porteur d'une question orale adressée au ministre de la Défense et des Anciens combattants, Gal. Ibrahima Dahirou Dembélé. Au menu: les difficultés matérielles, opérationnelles et tactiques de nos forces de défense et de sécurité.

Plus loin, le député élu en Commune IV, Moussa Diarra, enfonce le clou et charge les services de la comptabilité de l'armée. D'après lui, les salaires de beaucoup de soldats tombés au front continuent d'être virés. En réponse à ces préoccupations soulevées par le député, le ministre de la Défense, Ibrahima Dahirou Dembélé, a affirmé ne pas avoir connaissance de ces faits. Cependant, pour lui, le traitement salarial des FAMa a connu une nette amélioration depuis 2013. Pour preuve, explique-t-il, la prime de risque est passée de 6000 francs CFA à 50 000 francs CFA. S'agissant des cas de vol d'armes dans les casernes soulignés par le député Diarra, le patron de la Défense et des Anciens combattants a rassuré que les auteurs seront sanctionnés.

Par ailleurs, les débats ont porté sur l'apport des forces étrangères aux côtés des FAMa. Sur ce point, le ministre de la Défense, Ibrahima Dahirou Dembélé, a déclaré qu'elles sont là, en appui aux Forces armées maliennes, mais pas pour remplacer l'armée malienne.

«Je demande à tous de faire l'union sacrée derrière nos FAMa. J'invite les députés à aller sur le terrain, et à faire des propositions. Car vos soldats ont besoin de soutien et de réarmement moral», a plaidé le ministre de la Défense et des Anciens combattants. A l'en croire, aucun pays à lui seul ne peut faire face à ce fléau. Les forces étrangères sont là pour nous aider, il faut multiplier les traités et partenariats militaires pour aider notre armée. «Il faut plus de moyens pour remédier les maux qui minent notre armée ; et pour cela, on a besoin de partenaires dans la durée», a-t-il déclaré.

■ Solo Minta

## Vol de carburant des FAMAs : Démantèlement d'un réseau de vente de carburant de l'armée



Image d'illustration

Les Maliens sont souvent révoltés par les décisions de radiation prises à l'encontre de certains soldats maliens. Les actes que certains militaires posent sont indignes de la mission et de la fonction des armes.

Le Figaro du Mali, dans les coulisses de ses investigations, découvre que des hommes en tenue (militaires pour nos sources) s'adonnent à la vente clandestine du carburant destiné aux troupes.

Le samedi dernier, à Sogoniko, des témoins ont aperçu des soldats dans une station venus vendre du carburant. Aussitôt, poursuivent nos sources, la Brigade de gendarmerie de Faladié a été alertée.

Avec promptitude, confirment nos sources, ces militaires ont été appréhendés et remis à la police militaire. Les questions sont encore nombreuses et inquiétantes.

Pourquoi au moment où l'armée se fait décimer par les terroristes, d'autres sont toujours engagés dans des actes aussi graves? Qui les a mis en mission en pleine capitale malienne? Depuis combien de temps de tels actes existent?

Devant le parlement, le Ministre Ibrahim Dahirou Dembélé a regretté que l'armée soit le point de chute de ceux qui semblent échouer dans la vie. Il a soutenu que l'armée ne peut redresser personne. La moralité et la responsabilité doivent être cultivées en famille.

La collaboration des populations de Sogoniko a permis d'arrêter ces éléments. Il faudrait que la même dynamique se poursuive contre tout suspect et surtout au Mali.

La hiérarchie est souvent fortement accusée, mais dans un pays en guerre, des soldats volent et vendent des armes. Chose qui écœure le Ministre de la Défense et qui justifieraient certaines sanctions.

En attendant, les investigations se poursuivront pour mieux cerner les tenants et les aboutissants. Mais un officier sécuritaire conclut en ces termes : « puisque c'est une affaire militaire, c'est à la direction générale de la police militaire de conduire ce dossier ».

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

## Route Goumacoura-Niafunké-Tombouctou : Boubou Cissé tiendra parole !



Il a fallu un blocus paralysant de la Cité des 333 Saints par des jeunes au sein du « Collectif Tombouctou réclame ses droits » pour que le gouvernement dépêche à Tombouctou, une délégation ministérielle le 11 septembre dernier afin d'échanger et proposer des engagements.

L'adite révolte avait été soutenue par toutes les couches socio-professionnelles. Le gouvernement s'était engagé à reprendre les travaux le 25 novembre 2019. Cet engagement sera tenu selon le gouverneur de la région de Tombouctou, Koina Ag Ahmadou qui l'a annoncé à la presse ce samedi.

Les jeunes du Collectif « Tombouctou réclame ses Droits », étaient quant à eux, dans une tournée au fond des localités éloignées pour aussi tenir leur engagement dans le cadre de l'information et de la sensibilisation. En tous cas, les citoyens, conscients et sérieux, restent les seuls sentinelles des droits sociaux. Il faut saluer le gouvernement pour sa promesse mais aussi, les jeunes qui n'ont jamais quitté le cadre républicain.

## Bandiagara : Deux gendarmes tués et 6 autres blessés au poste de sécurité de Ouou

Deux gendarmes ont été tués et six autres blessés dans une attaque perpétrée par des hommes armés non identifiés vendredi au poste de sécurité de Ouou, sur la route nationale 15 ou route du poisson, dans le Cercle de Bandiagara, a appris l'AMAP de sources concordantes. Des hommes armés non identifiés ont attaqué vendredi dans les environs d'une heure du matin au poste de sécurité d'Ouou, tuant deux gendarmes et blessant six autres dont un se trouverait dans un état grave, déclarent les mêmes sources.

Les mêmes sources ne précisent pas la direction prise par les assaillants après leur forfait encore moins les moyens qu'ils empruntent ou s'il y a eu des morts ou des blessés du côté des terroristes. Les blessés ont été admis au centre de santé de référence de Bandiagara et les gendarmes décédés ont eu droit à des honneurs militaires à la compagnie de la gendarmerie en présence des autorités, de la hiérarchie et de la société civile, avant d'être inhumés au cimetière de Bandiagara.

■ OG/KM

## «Très difficile défi» de l'opération Barkhane : Florence Parly invite l'UE à aider Paris



La ministre française des Armées a demandé aux Européens de prêter main-forte à Paris dans sa lutte contre les islamistes au Sahel, qui revêt selon elle une importance cruciale pour la sécurité de l'UE.

L'opération Barkhane est confrontée actuellement à un «très difficile défi» au Mali, a déclaré la ministre française des Armées Florence Parly dans un entretien accordé au Financial Times.

Selon le quotidien britannique, Mme Parly appelle les pays de l'UE «à se joindre à la lutte contre les groupes islamistes au Sahel, alors qu'une inquiétude croissante gagne la campagne militaire française lancée il y a six ans, qui ne parvient toujours pas à éradiquer la menace d'insurrection en Afrique». Le journal rappelle la série d'événements qui ont récemment secoué le Sahel, dont la mort du 28e soldat français dans la région, l'attaque au Burkina Faso qui a fait 37 morts et le décès de 50 personnes sur une base malienne.

Pour la ministre française, les membres de l'UE devraient contribuer à la formation des armées nationales et à l'envoi de forces spéciales pour aider le Mali, l'opération au Sahel étant «cruciale pour la sécurité de l'Union européenne» après la défaite de Daech\* au Proche-Orient.

Toujours d'après Mme Parly, l'exemple africain doit apprendre aux Européens à agir «lorsque surviennent des crises qui menacent directement les intérêts de l'Europe». Dans ce contexte, elle a souligné l'importance de l'Initiative pour l'Europe avancée par Emmanuel Macron.





---

**Achetez une puce équipée de  
l'application Mon répertoire à 500 F CFA  
seulement et sauvegardez tous vos contacts  
en toute sécurité.**

---

\* La synchronisation manuelle coûte 100 F CFA,  
abonnement mensuelle à 300F CFA

## Clôture de la semaine de la citoyenneté “campus citoyen plus” : Pour plus de civisme !



Après une semaine d'intenses activités, la 1ère édition de la semaine de la citoyenneté « Campus citoyen plus édition 2019 », organisée par le ministère de la jeunesse et des sports en partenariat avec l'association des élèves et étudiants du Mali (AEEM), a pris fin, samedi 23 novembre, sur le terrain annexe du stade du 26-Mars.

**P**résidée par le secrétaire général du ministère de la jeunesse et des sports, Amadou Diarra Yalcouyé, qui avait à ses côtés les représentants du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, du directeur général de l'INJS, des Recteurs et Doyens des Facultés, du secrétaire général de l'AEEM, du Commissaire principal du 13<sup>e</sup> arrondissement et plusieurs autres autorités scolaires et des citoyens mobilisés à cet effet.

« Cette activité que nous souhaitons la pérennisation, a marquée l'espace scolaire. La semaine a permis de découvrir les talents cachés dans les différentes

activités comme cette finale du tournoi de foot. Nous disons merci au ministre de la jeunesse et des sports, au ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique pour la confiance. Du nord au sud, aux peulhs, bozos et dogons, l'école est un lieu sûr pour la cohésion sociale », a dit le secrétaire général de l'AEEM avant d'indiquer que des feux de camp sur les campus et le panel ont été organisés sur le civisme, la solidarité et la tolérance. Le secrétaire général du ministère de la jeunesse et des sports, Amadou Diarra Yalcouyé conformément aux principes et valeurs de la semaine, a remis un drapeau symbolique du bon citoyen au secrétaire général de l'AEEM, Moussa Niagaly, avant de saluer et remercier au nom du ministre Arouna Modibo Touré, toutes celles et tous ceux qui ont mis du sein pour le succès de cet événement, notamment le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour sa disponibilité, aux membres de l'AEEM et de la commission d'organisation « pour une fête belle, riche et éducative. « La semaine Campus citoyen plus

a été belle parce qu'elle n'a connu aucun incident. Elle a été un succès et les activités se sont déroulées pacifiquement », a dit le secrétaire général avec l'espoir qu'au cours de l'édition qui a fermée ses portes, « nous affirmons que l'espace scolaire et universitaire 2019-2020 a connu zéro violence, je dis bien zéro violence pour l'unité et la paix ».

### L'USJPB étrenne le trophée de la semaine de la citoyenneté campus citoyen plus

La compétition de foot, dimension sportive de la semaine, a permis de rivaliser d'adresse et de prouesse pour hisser haut le drapeau des universités et facultés. Au finish, c'est l'USJPB qui a remporté le trophée de la première édition, face à l'USGBB. Après les 2 buts partout du temps réglementaire, l'U s'est imposé aux tirs but (4-2)

■ Ibrahim Sanogo



## Reportages sensibles aux sensibles : Les journalistes outillés

La cérémonie de clôture de l'atelier de formation des journalistes s'est déroulée à Sévaré, vendredi 22 novembre 2019, la sécurité des journalistes, les reportages sensibles aux conflits, les directives éthiques et les réalités migratoires. Initiée par l'Unesco Mali, cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet "autonomiser les jeunes en Afrique à travers l'Unesco en partenariat avec le département de la communication.

Il s'agissait au cours de cette formation de mieux outiller les journalistes dans le cadre de la communication en temps de guerre. Cet espace d'échange entre hommes de médias et les experts de la communication a permis aux journalistes de s'autoévaluer et d'avoir des repères.

Aux dires de Classie N'Djikam, représentante de l'Unesco au Mali, la question de sécurité des journalistes au Mali est d'actualité spécifiquement dans le centre du pays. « C'est

d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle nous sommes là pour ensemble explorer les pistes de solutions afin que les hommes jouent pleinement leur rôle dans notre pays », a-t-elle dit.

Pour le vice-président de la Maison de la presse, Daouda Mariko, organiser un atelier sur la sécurité des journalistes, les reportages sensibles pendant le conflit est une préoccupation partagée à tous les niveaux. « Vous avez été outillé pour bien exercer votre besoin de façon professionnelle », a-t-il souligné.

Par ailleurs, le ministre de la communication, Yaya Sangaré a précisé que l'un des objectifs de ce projet, étant donné que notre pays ne connaît pas encore de journalistes professionnels reporters de guerre et de conflits, est de mieux outiller les journalistes, à travers des formations appropriées afin qu'ils traitent avec patriotisme et civisme, la question de guerre qui est imposé au Mali. « Mieux, ils pourront traiter les questions militaires de façon

générale, en particulier la vie de nos soldats et militaires tombés sur le front de l'honneur pour la défense de la patrie. « Quelle souffrance que de lire des articles, des titres de manchettes, commenter les replis tactiques ou les stratégies de nos forces armées et de sécurité comme les défaites ou des fuites en avant, en exhibant qui tantôt des photos de nos combattants morts au front, qui des équipements militaires supposés être des saisines sur notre armée dont on ne peut même pas souvent jurer sur la véracité et la sincérité des faits qui ne sont souvent malheureusement pas recoupés », a-t-il dit.

Mieux, il dira que « Evitons de saper le moral de notre armée par nos articles qui ne doivent que les reconforter en ces temps de guerre, qui tranchent avec toute la déontologie et font le jeu de nos ennemis. Nous sommes en guerre. Nous devons donc construire une véritable communication de guerre. Une communication qui rassure les populations, qui renforce le moral de nos troupes, partout où elles se trouvent », a-t-il insisté.

■ Ibrahim Sanogo



## Semaine des victimes : Pour une justice équitable



Dans le cadre des activités de la semaine des victimes organisé par la coalition maliennes des défenseurs des droits humains (COMADDH), Me Alou Keita a animé une conférence sur la commission vérité, justice et réconciliation (CVJR) à la Maison de la presse de Bamako en présence de personnes journalistes.

La CVJR dit avoir pour mission de contribuer à l'instauration d'une paix durable à travers la recherche de la vérité, la réconciliation et la consolidation de l'unité nationale et des valeurs démocratiques. Selon le conférencier Me Alou Keita « **Les enquêtes de la CVJR sont des enquêtes non judiciaires. Elles ne visent pas à établir des responsabilités individuelles ou à rechercher des auteurs pour des fins de poursuites pénales. Elles visent plutôt à corroborer et/ou à compléter les informations de certains « Cas emblématiques » des violations comprises dans le mandat de la CVJR, afin d'appuyer les interprétations et les recommandations de son rapport final** ».

M. Keita a expliqué aux participants que la CVJR est chargée d'enquêter sur les cas de violations graves des droits de l'homme individuelles et/ou collectives commises dans le pays, et spécifiquement celles commises à l'égard des femmes et des enfants, de mener des enquêtes sur les cas d'atteinte à la mémoire individuelle et/ou collective et au patrimoine culturel, d'établir la vérité sur les violations graves des droits de l'homme et les atteintes aux biens culturels ci-dessus cités, en situer les responsabilités, et proposer des mesures de réparation ou de restauration, de

créer les conditions de retour et de la réinsertion sociale des personnes réfugiées et déplacées, de favoriser le dialogue intra et inter communautaire, la coexistence pacifique entre les populations, et le dialogue entre l'Etat et les populations, de promouvoir auprès des communautés le respect de l'Etat de droit, des valeurs républicaines, démocratiques, socio-culturelles et du droit à la différence, de faire des recommandations dans le domaine de la prévention des conflits.

Pour ce qui concerne les dépositions des victimes, le conférencier a précisé que les antennes régionales ont commencé à prendre les dépositions des victimes et témoins le 3 janvier 2017. Et que ce travail, permet de recueillir des informations essentielles pour les travaux d'analyse et d'investigation.

Les victimes se sont pour l'essentiel déplacées vers les antennes afin de procéder à leurs dépositions. Par ailleurs, des équipes mobiles ont été déployées dans les zones les plus reculées et dans le camp de réfugiés de M'berra (Mauritanie).

A la date du 4 novembre 2019, 15396 dépositions ont été recueillies dans les antennes/bureau et auprès des équipes mobiles.

Ainsi, pour une meilleure approche dans la collecte et le traitement des dépositions, la CVJR a mis en place une base de données, grâce à l'appui de la MINUSMA et d'ASFC.

Dans le cadre de la recherche de la vérité, la CVJR a entrepris une écoute des « Grands Témoins » détenant des connaissances ou des expériences clés pour faire la lumière sur le contexte des violences au Mali. Il est une partie de la vérité et non la vérité elle-même de la CVJR !

Ces écoutes ont touché 63 personnes à travers le Mali. Les témoins ont été choisis par la

CVJR sur la base des critères préétablis et entendus sur les causes profondes auparavant identifiées etc.

Le rapport d'écoutes permet de compléter d'autres sources d'informations portant sur les causes des conflits ou des graves violations de droits humains commises au Mali et aide la commission à alimenter son rapport final. Pour le conférencier, la CVJR est confronté à plusieurs difficultés telles que l'insécurité récurrente dans les régions du nord et du centre du pays, l'impatience de certains déposants à connaître le sort de leurs dossiers et les difficultés de compréhension du mandat de la CVJR.

Dans les perspectives la CVJR souhaite continuer la poursuite du déploiement des équipes mobiles, la finalisation de la politique de réparation, la réalisation des audiences publiques et la poursuite des enquêtes de terrain.

« **Au regard de son large mandat et du temps relativement court pour l'exécution de celui-ci, l'Etat a modifié l'ordonnance créant la commission lui permettant de poursuivre ses activités jusqu'à Décembre 2021 CVJR œuvre toujours pour faciliter l'avènement d'une paix durable au Mali, de la réconciliation et de l'unité nationale du pays** » a précisé le conférencier Aliou Keita.

Au cours de ces échanges, plusieurs questions ont été formulées par les participants pour plus de compréhension sur la CVJR et des réponses claires et précises ont été apportées par le conférencier.

A rappeler que la CVJR a une approche « reconstructive » et non pénale de la justice.

■ Ibrahim Sanogo

## Consulat Haïti au Mali : Un peuple déterminé !



**La salle de rencontre du Consulat d'Haïti a servi de cadre, le vendredi 22 novembre 2019, pour faire revivre l'histoire du peuple Haïtien devant une marée humaine venue pour la circonstance. Un film qui a fait voyager l'assistance dans l'histoire Haïtienne dans toute sa splendeur.**

Haïti, terre de feu », c'est le titre d'un spectacle de qualité desservi par de bons acteurs qui se sont glissés dans la peau des valeureux ancêtres d'Haïti. Le film fait vivre l'épopée de 1804 et questionner, deux siècles après, les actuels décideurs sur ce qu'est devenue Haïti, la terre qu'ils ont léguée au prix de leur sang. Un spectacle agrémenté de musique et d'une chorégraphie coordonnée par Jean René Delsoin.

Par la magie de la prosopopée, les acteurs ont permis aux ancêtres de conter leur histoire, en exposant leurs états d'âme, leurs idéaux et les sacrifices qu'ils consentirent pour faire d'Haïti une libre. Les textes sont les fruits de recherches historiques poétisés pour les besoins de la mise en scène. Au total 70 personnes, acteurs, danseurs et figurants ont participé à ce grand spectacle, ce mariage de

son, de lumière, de couleurs et de talents. Selon un récit de la même époque, mais un peu trop lyrique et dont l'authenticité de ce qu'il relate est, du fait, sujette à caution, Mackandal se serait ensuite enfui après avoir suscité la jalousie de son maître en séduisant une jeune esclave noire dont le blanc était également épris, son rival aurait alors trouvé un prétexte pour le maltraiter. Face à cette injustice, il s'offre la liberté et commence à marronner. Il serait alors resté insaisissable dix-huit ans durant.

Mackandal organise la révolte de ses semblables contre les maîtres blancs français. S'il était à l'origine musulman, il est probable qu'il fut plutôt en relation avec le vaudou, étant donné la prédominance de cette religion sur l'île.

Pour le consul madame Dramé Kadidiatou Konaré, cette soirée a pour objectif de faire partager l'histoire combien riche du peuple Haïtien. « **Je rappelle que ce film qui retrace l'histoire du vaillant peuple Haïtien. Un peuple a su faire face à tous les soubresauts du monde avant d'acquiescer son indépendance. La liberté chèrement acquise au prix de son existence** », a-t-elle dit.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale Tiéblé Dramé s'est réjoui du film qui retrace l'histoire du peuple Haïtien « **Cette soirée est impressionnante, c'est ça l'histoire Haïti.** « J'ai eu la chance de vivre en Haïti dans une vie antérieure. Je me suis là dans le cadre des nations unies comme beaucoup d'entre vous qui êtes au Mali. C'est un pays extrêmement attachant. Il n'avait pas d'électricité non plus, la Haïti était sous sanction à cause du coup d'Etat. Il y avait beaucoup d'insécurité dans les quartiers, cité soleil en particulier. L'attachement des gens d'Haïti à l'Afrique se voit dans tous les coins des rues. J'ai été très heureux de découvrir que madame le consul s'est aussi attachée à Haïti bien plus tard avec beaucoup de passion. C'est une excellente idée cette soirée qui nous a plongés dans l'histoire époustouflante d'Haïti dans l'épopée d'Haïti. Il ne faut pas désespérer d'Haïti comme il ne faut désespérer du Mali, ces deux pays se relèveront un jour car ils sont têtus comme le soleil », a-t-il précisé.

■ Ibrahim Sanogo

## Journée internationale de la philosophie à l'UCAO-UUBa : La paix et la stabilité abordées

La journée internationale de la philosophie a été organisée, jeudi dernier 21 novembre 2019, à Samaya par l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest-Unité Universitaire à Bamako (UCAO-UUBa). Elle avait pour objectif d'outiller les étudiants à être des vrais acteurs de la paix.

L'université Catholique de l'Afrique de l'Ouest-Unité Universitaire à Bamako a initié de magnifier la journée internationale de la philosophie à travers des conférences débats. Co-organisé avec l'université publique du Mali, à travers cette journée, la tenue de cette journée avait pour objectif d'amener les jeunes étudiants à des raisonnements critiques. Cette année, le thème était « **savoir et agir au service de la paix** ». « **Nous sommes heureux de nous constituer en jardin de philosophes et théologiens pour réfléchir sur l'éducation à la paix, la culture de la paix** », a déclaré Dr Robert Cissé, doyen du département philosophie de l'université catholique. Cette journée a été l'occasion pour les étudiants en philosophie de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest à Bamako et de l'université publique de Bamako d'être édifier sur des notions en lien avec de la situation actuelle du pays. Au cours de cette activité, Dr

Thérèse Samaké a exposé sur la philosophie de l'humanité, par avant contre l'extrémisme : l'autre aussi est humain », Dr Augustin Bomba « de l'éducation à l'humanisme chez Jean Jacques Rousseau : condition de la possibilité de paix et de respect des droits de l'homme dans la prévention contre l'extrémisme violent au Mali ». En outre, Léopold Diendiéré, professeur de théologie, a expliqué le « défi de l'éducation à la paix : replacer l'humain au centre de la parole du magistère de l'église », ainsi Dr Sigame Maiga qui a échangé sur « les principes universels du droit de l'homme et de la paix selon Emmanuel Kant ». A travers cette rencontre, les conférenciers ont eu à développer les concepts de plusieurs philosophes à savoir Emmanuel Kant, Jean Jacques Rousseau. En outre, les étudiants ont pris connaissance de certains documents de l'Eglise catholique en lien avec le thème. De nos nombreux étudiants présents à cet espace d'échange et de partager ont apprécié la journée à sa juste valeur. Pour Dr Thérèse Samaké, enseignant-chercheur en philosophie a affirmé que nous avons le devoir de se rencontrer. Pour elle, cela doit fonder sur le respect de l'autre à savoir le plan culturel, religieux, identitaire. Force est de reconnaître que les spécialistes les extrémistes chosifient les autres pour les éliminer. Dr Augustin Bomba a affirmé que la jeunesse doit être au centre de la re-

cherche de solutions. Car pour lui l'ignorance et le mépris de l'autre est la racine principale des actes de violence à travers le monde. « Oui, la philosophie, comme la théologie sont des disciplines qui encouragent la pensée critique et indépendante, à même d'œuvrer pour une meilleure compréhension du monde et de promouvoir la tolérance et la paix » a déclaré le doyen du département philosophie de l'UCAO-UUBa.

A en croire, le doyen du département philosophie de l'UCAO-UUBa a indiqué que la soif de la paix nous tient donc tous : philosophes, théologiens, scientifiques, moralités, politiques... Pour que la paix puisse voir le jour à travers le monde, il faut que les autorités étatiques à assurer certaines conditions. Elles sont entre autres, le développement durable humain, la justice sociale, l'éducation de qualité. « **La plateforme que nous constituons en amis de la sagesse et de la sagesse par excellence nous aidera à faire vivre la scène philosophique et théologique autour d'une aspiration très noble de l'être humain : la paix** » a conclu Dr Robert Cissé. Cette rencontre a enregistré la présence du président de l'UCAO-UUBa, Pr Clément Lonah, la vice-présidente, Dr Thérèse Samaké et d'autres personnalités.

■ Ibrahim Sanogo





## Soutien aux FAMA : Les femmes du Cnid font don de leur sang aux vaillants soldats.

À l'appel de leur présidente, Mme Sidibé Fadima, les femmes du Cnid Faso Yiriwa Ton ont organisé, au siège du parti, une journée de collecte de sang au profit des FAMA. Une première nationale.

Tout n'est pas politique. Certaines choses peuvent se faire dans un cadre politique sans être politique. Le sursaut, le samedi 23 novembre 2019, des femmes du Congrès national d'initiative démocratique - Faso Yiriwa Ton (Cnid FYT) en fait partie. C'est ce que nous avons compris en écoutant son président, Me Mountaga TALL et la présidente des femmes du parti (le Mouvement des Femmes d'Initiative Démocratique - MOFID), Fadima SIDIBÉ, initiatrice de l'événement.

Il s'agissait d'une journée de don de sang de la part des femmes du parti du Soleil levant au profit de nos vaillants soldats qui donnent le leur pour que vive la patrie dans la liberté et le respect des autres. Et comme ils le méritent, ces FAMA, les femmes du Cnid Faso Yiriwa Ton ont massivement convergé tôt le matin au siège de leur parti, à Torokorobougou 300 Logements, et ont rempli tous les coins et recoins du siège en attendant leur tour de donner leur sang. Le tout dans une exemplaire patience, discipline et volontarisme. (Voir son intervention en encadré)

Les équipes des prélèvements et collectes, civiles et militaires, étaient au four et au moulin

sur plusieurs fronts d'opérations de collecte, de conditionnement et de stockage de poches de sang frais recueilli. Tout un orchestre avec ses sections qui entrent en action en se succédant dans un ballet harmonieux où le débordement ne peut en aucun cas s'introduire. (Voir l'interview en encadré)

Et puis, la noblesse de la cause a comme reproduit la devise nationale en miniature le temps d'une journée: le peuple féminin du Cnid, venu dans le même but (donner son sang) et porté par la même foi (soutenir résolument nos soldats) et qui se met debout sur les remparts pour signifier la fusion du citoyen et du soldat. C'est connu, c'est aux moments des difficultés qu'on reconnaît ses amis.

### «La politique, c'est avant tout l'amour de la patrie »

C'est ainsi que, après avoir salué l'initiative des femmes du parti, à leur tête Madame Fadima SIDIBÉ, Me Mountaga TALL a évoqué la situation difficile de «notre patrie menacée par des terroristes, par des narcotrafiquants et par des séparatistes. Aujourd'hui tous les maliens aspirent à aider nos Forces de Défense et de Sécurité et les Forces Armées Maliennes déployées sur les théâtres d'opérations ou travaillant dans les Etats-majors. Ces contributions ont des formes multiples et diverses ». Ces apports, précise le président du parti du

Soleil levant, peuvent venir de différents endroits et sous divers formes : bénédictions dans les mosquées, églises ou temples ; rassemblements de soutien de partis politiques ou d'associations ; dons d'argent pour l'achat de matériel, etc.

Mais, en cas de guerre, enchaîne le président du Cnid, on peut donner toutes les armes à l'Armée, mais si les soldats ne voient pas les citoyens derrière eux, cela est susceptible de les décourager et porter atteinte à leur efficacité. La victoire vient de l'accompagnement des populations. «Aujourd'hui au Cnid nous avons eu une idée, dit-il. Ce que l'être humain de plus cher est son sang. Aller défendre la patrie, c'est s'exposer aux risques. Et à certains stades, le besoin de sang devient impérieux. Aussi nos femmes sont venues nous voir pour proposer leur contribution : faire don de leur sang aux Forces de défense et de sécurité ».

Me TALL a tenu à préciser : «C'est vrai nous faisons de la politique, mais la politique c'est avant tout l'amour de la patrie et la participation à la construction nationale ». C'est donc, à l'appel de leur présidente que les femmes du Cnid ont afflué massivement. Si bien que le président TALL s'est demandé si l'équipe de collecte pourrait récupérer le sang de toutes dans le temps disponible. Il a salué les médecins militaires et l'équipe de collecte : « ils sont à la tâche depuis ce matin, se relayant sans relâche ».

Le président du CNID a enfin salué les militants, les femmes et la Direction du parti. Me TALL espère que le Cnid fera école et que d'autres entreprendront la même activité.

■ Amadou TALL

## Madame SIDIBÉ Fadima, Présidente du Mouvement des femmes du Cnid FYT : « Nous avons décidé de donner ce sang de l'honneur aux hommes d'honneur »



Pour la Présidente du MOFID, (Mouvement des Femmes d'Initiative Démocratique) du Cnid Faso Yiriwa Ton, la femme est à même de donner son sang. Elle le fait très facilement. Sur-tout au profit de nos soldats.

**MALIKILE :** Ce matin, vous avez un évènement au siège du CNID. De quoi s'agit-il ?

**Mme SIDIBÉ :** Oui, l'évènement que nous avons aujourd'hui est un don sang à l'endroit de notre vaillante armée qui se bat pour nous.

**D'accord, et cette idée-là, comment vous l'avez eue ?**

Bon, en tant que femme, mère et sœur, nous avons eu cette idée parce que la femme est plus apte à donner le sang, la femme donne naissance avec du sang, donc donner le sang pour une femme est facile, naturelle, et les FAMA ce sont nos fils, ce sont nos

frères, ce sont nos protecteurs après Dieu, le bon Dieu Soubhana Watala. Donc nous avons eu cette idée de donner notre sang à notre vaillante armée parce que c'est elle qui nous sécurise, l'armée se bat pour sa population, pour sa nation et pour sa patrie. Cette sécurisation n'a pas de prix. Le sang aussi n'a pas de prix. Nous avons donc jugé nécessaire de donner ce sang de l'honneur aux hommes d'honneur qui constituent notre armée, remplacer le sang versé, un sang d'honneur versé par un autre sang d'honneur Inshallah.

**MALIKILE :** Je vois vraiment beaucoup de femmes, elles sont massivement sorties, c'est une grande entreprise, c'est quelque chose qui est colossale, une grosse charge. Avez-vous bénéficié de soutien ?

**Mme SIDIBÉ :** On a bénéficié du soutien de notre Comité Directeur, de l'armée aussi. Certes, nous sommes des politiques mais l'Armée a compris que notre action n'est pas

politique mais patriotique, un patriotisme avéré. Donc nous avons fait appel aux services de l'armée pour avoir l'arsenal médical nécessaire, parce que vous voyez le nombre de femmes présentes, on ne peut pas déplacer tout ce monde vers un service sanitaire. C'est pour cette raison que nous avons jugé nécessaire de leur faire appel pour nous venir en aide pour les soutenir.

Le Service central de santé des armées qui s'occupe de la santé des militaires, a perçu la noblesse de notre geste et nous a accompagné. Nous leur disons merci.

Nous disons merci aux défenseurs de la patrie.

**MALIKILE :** Est-ce que le Centre national de la transfusion sanguine a envoyé des éléments ici aussi ?

**Mme SIDIBÉ :** Oui ils ont leurs éléments ici, ils ont collaboré très efficacement, vous voyez le monde qui continue à venir jusqu'à présent.

**MALIKILE :** Votre dernier mot madame la Présidente ?

**Mme SIDIBÉ :** Je lance un appel pressant à tout le monde, spécialement aux femmes, parce que du sang pour une femme c'est son habitude, le sang ne nous effraie pas. Donc je lance un appel pressant à toutes les femmes : nous pouvons ne pas avoir d'argent ou autre chose à donner, mais nous avons notre sang, nous disposons de notre sang, nous venons en aide à notre armée, nous venons en aide aux FAMA par des dons de sang, nous avons fait ça pour que d'autres femmes aussi le fassent sans distinction d'obédience politique, sans distinction ethnique, sans distinction de religion. C'est une question patriotique. Je ne veux même pas que le mot politique sorte, c'est une question de patrie, cette fibre patriotique que les FAMA ont, à cause de laquelle les FAMA meurent et à cause de laquelle les FAMA se blessent. Donc, nous devons être tous animés par cette fibre patriotique. Vive l'armée du Mali pour que vive le Mali.

■ Amadou TALL  
Avec Demba Sidibé

## Diakaridia KONATÉ, Responsable des opérations de recherche du sang au Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), Chef des antennes régionales : «Le don de sang est une action de la plus grande importance »

**MALIKILE :** Normalement vous préférez que les gens viennent au Centre pour les prélèvements de sang. Mais ce matin, il a fallu que vous vous déplaciez. Est-ce que cela ne vous gêne pas ? Ne vous déplaît pas ?

**Diakaridia KONATÉ :** Avant tout, le travail premier des banques de sang est la recherche du sang, la conservation, l'analyse, la distribution aux malades et donner des renseignements aux gens sur le sang. Concernant la recherche du sang, nous avons deux méthodes : il y a ceux qui viennent vers nous au Centre et ceux vers qui nous nous déplaçons. Et nous nous trouvons à présent dans un tel cadre aujourd'hui. Donc nous sommes chez le CNID aux 300 logements aujourd'hui dans le cadre d'un événement qu'ils ont initié pour nos militaires. Nous avons été très comblés à notre arrivée ici, il y avait le président lui-même Mountaga Tall et tous ses collaborateurs, ils sont tous sortis massivement venir faire don de leur sang aux FAMA. Leur acte est à saluer, c'est une action patriotique qui pourrait inspirer d'autres citoyens. Chacun à sa place, un rôle à jouer aujourd'hui par rapport aux événements auxquels le pays fait face. Et leur contribution a été de faire don de leur sang. Ce sang sera ensuite conservé et acheminé vers ceux qui en ont besoin : militaires mais aussi aux autres malades. Si tout le monde faisait comme eux, cela permettrait au centre d'avoir du sang en quantité à disposition pour les malades. Nous les remercions pour cette belle initiative et nous appelons à la pérennisation de cette initiative, pas seulement pour les FAMA, mais pour l'ensemble des patients dans les hôpitaux qui ont besoins de sang. J'ai vu le président et nous avons convenu



de la mise en place très prochaine d'un programme qui vise à pérenniser cette initiative. Que tu sois militant d'un parti politique... avant tout on est citoyen, on a des partisans et leur santé doit être préservée. Chacun se doit de contribuer selon ses moyens et capacités. Le don de sang est une action de la plus grande importance car le sang est quelque chose qui ne se fabrique pas, qui se vend pas. Et si quelqu'un décide d'apporter un soutien en ce sens, quel que soit le moment ou l'endroit, on a l'obligation d'aller le chercher pour le bien et l'intérêt de la population. Une fois de plus nous les remercions pour ce soutien à nos forces armées, d'autres peuvent soutenir financièrement ou par d'autres moyens, mais celui qui n'a rien à offrir que son sang a aussi accom-

pli une action patriotique.

Nous avons constaté aujourd'hui que les femmes sont majoritaires, contrairement à nos anciennes statistiques, c'est à saluer aussi cette prise de conscience. Si les femmes arrivent à prendre conscience, qu'elles doivent apporter leur soutien, leurs contributions aux FAMA, mais aussi qu'elles doivent contribuer pour les autres femmes et aux autres enfants dans le besoin. Je lance un appel à vous les journalistes à sensibiliser les gens pour qu'ils puissent sortir massivement faire de don de leur sang pour que les banques de sang soient suffisamment fournies.

■ Amadou TALL  
Avec Demba Sidibé

## Coopération militaire Mali/Russie : Des militaires russes bientôt au Mali?



**A**près les récentes attaques meurtrières subies par les Forces armées maliennes, notamment à Boulekedji et à Indelimane, des centaines de manifestants ont réclamé, à Bamako, une aide militaire de la Russie... Pendant que d'autres voix, notamment médiatiques, ont demandé non seulement le départ de la force française Barkhane mais aussi celle de la Mission des Nations Unies au Mali [MINUSMA] et ses 13.000 Casques bleus.

En outre, ce sentiment pro-russe est notamment porté par le « Groupe des Patriotes du Mali », une association de la « société civile » visiblement proche de l'ambassade de Russie à Bamako...

« Certains tentent d'instrumentaliser un sentiment antifrançais afin de se positionner sur le terrain politique. Il ne faut rien généraliser sur ce sujet, la France n'est ni rejetée, ni convenue, ce qui n'empêchera jamais les critiques à l'égard de notre action », a récemment commenté Florence Parly, la ministre des Armées, lors d'un entretien donné à l'AFP.

Cela étant, en juin dernier, le Mali et la Russie ont signé un accord de coopération militaire, en marge du salon de l'armement « ARMY 2019 », organisé à Moscou. « À notre avis, l'intensification des liens militaires est dans l'intérêt de nos deux pays. [...] La Russie est prête à

contribuer à la normalisation de la situation au Mali et à la création de conditions pour une paix et une stabilité durables », assura, à l'époque, Sergueï Choïgou, le ministre russe de la Défense.

Pour la Russie, qui cherche à renforcer son influence en Afrique, comme en Centrafrique, où, en échange de concessions minières, elle a envoyé des armes et des « instructeurs » auprès des forces locales, il s'agissait ainsi de renouer le fil avec un pays qui avait gravité dans l'orbite soviétique durant la Guerre Froide, le Mali s'étant orienté, après son indépendance, vers un modèle de type « socialiste collectiviste ». Cette proximité avait évidemment une portée militaire, Moscou ayant livré à l'armée des blindés, des avions de combat et autres hélicoptères à l'armée malienne.

Cela étant, et avant la signature de cet accord, la Russie avait livré deux premiers hélicoptères d'attaque Mi-35M [sur 4 commandés, ndr] à la force aérienne malienne. Il est compliqué de préciser l'usage qui est fait de ces appareils. On sait seulement qu'ils ont été réceptionnés sur la base aérienne 101 de Sénou-Bamako.

Quoi qu'il en soit, le ministre malien de la Défense, le général Ibrahim Dahirou Dombélé, a dû s'expliquer devant les députés au sujet des lourdes pertes subies par les FAMA au cours

de ces dernières semaines. La presse malienne s'est fait l'écho des débats.

Ainsi, interpellé par le député Moussa Diarra, qui a mis en doute la « sincérité » des forces françaises au Mali, le général Dombélé a été très clair. « En 2013, si la force Serval n'avait pas été là, c'était fini pour nous », a-t-il lancé. La France et le Mali ont « des relations de coopération militaire et non d'accord de défense. La France, dans le cadre de cette coopération, appuie les troupes maliennes sur le terrain », a ensuite rappelé le ministre malien, avant de déplorer les accusations portées « à tort et à travers » contre Barkhane. « À maintes reprises les troupes françaises sont intervenues pour appuyer les FAMA. La plus récente aide a été le soutien apporté aux soldats blessés après l'embuscade contre les soldats maliens à Tabankort » a-t-il poursuivi.

« J'attends beaucoup de nos compatriotes qui accusent la France de ne pas intervenir lorsque les soldats sont attaqués. Les troupes françaises ne peuvent que soutenir les FAMA techniquement et non de se substituer aux Forces de défense et de sécurité maliennes. C'est à nous Maliens de créer les conditions nécessaires à notre appareil de défense. Ce n'est pas quelqu'un [d'autre] qui va le faire », a ensuite fait valoir le général Dombélé.

Les comptes rendus de ces débats publiés par la presse malienne se recoupent sur les propos tenus par le ministre au sujet de la coopération militaire avec la France. Ce qui n'est pas tout à fait vrai pour celle avec la Russie.

En effet, selon le quotidien « L'indicateur du Renouveau », repris par les portails Aumali.net et Malijet.co, le général Dombélé aurait annoncé « l'arrivée dans les prochaines semaines de militaires russes au Mali pour soutenir techniquement » les FAMA, et en particulier pour assurer la maintenance des deux hélicoptères Mi-35 ainsi que le « perfectionnement » de leurs pilotes.

En revanche, Maliactu.net rapporte des propos plus nuancés. « Ce n'est pas en signant une coopération avec la Russie que les Russes vont nous amener des appareils. Il faut payer. On a commandé quatre hélicoptères. Ils [en] ont donné deux et le 3e est bloqué parce que l'État n'a pas payé le reste de l'argent. Si tu ne paies rien, on ne te donne rien. Rien n'est gratuit aujourd'hui », aurait affirmé le général Dombélé.



## Propos de Salif Keita sur la France au Mali : Nicolas Normand éclaire !



**Sputnik France: Que pensez-vous des déclarations de Salif Keita quand il accuse la France d'être responsable du maintien de la guerre au Mali?**

**Nicolas Normand:** «Salif Keita est un grand artiste, mais ce n'est pas un homme politique. Disons qu'il s'est un peu enflammé... Ses propos font écho à des rumeurs qui circulent depuis un certain temps à Bamako. Et je les comprends, même si je ne les excuse pas, parce qu'ils expriment un sentiment de malaise largement répandu aujourd'hui au Mali. Il n'a pas complètement tort quand il affirme que c'est la France qui a rajouté du désordre au désordre existant au Mali. En 2013, l'opération Serval a constitué un péché originel qui ne nous a toujours pas été pardonné par les Maliens. En appuyant les séparatistes du MNLA et en libérant la ville de Kidal, donnée

ensuite à ces séparatistes, l'intervention française a empêché l'armée malienne de libérer la totalité du territoire national. C'est d'autant plus grave qu'aujourd'hui, la ville de Kidal est dirigée par le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), un groupe armé signataire de l'accord de paix de 2015 à la tête duquel on trouve Alghabass Ag Intalla. Il est le fils de l'ancien amenokal (chef traditionnel chez les Touarègues) de la puissante tribu des Ifoghas, mais surtout il est l'ancien numéro deux du groupe Ansar Dine d'Iyad Ag Ghali, aujourd'hui à la tête du Groupe pour le soutien de l'islam et des musulmans (GSIM), la plus haute instance du groupe djihadiste Al Quaida au Maghreb islamique (AQMI). L'autre grand groupe présent, c'est l'État islamique au Sahel. Or, Alghabass Ag Intalla, après avoir été au MNLA puis avoir rejoint le groupe djihadiste Ansardine, continuerait d'avoir des liens étroits

avec le GSIM d'Iyad Ag Ghali qui, d'une certaine façon, dirige la ville. En tout cas, des éléments du HCUA ont été impliqués dans le terrorisme. Face à cette situation, les Maliens, non sans raison, se demandent à quoi joue la France à Kidal. La ville est devenue de facto une enclave indépendante qui reste sans doute sous l'influence de l'ancien homme fort de la rébellion touarègue à Kidal, Iyad Ag Ghali. Car beaucoup pensent que le HCUA n'est que la façade politique d'Ansardine.»

**Sputnik France: Est-ce la raison pour laquelle les Maliens en veulent à la France?**

**Nicolas Normand:** «Oui car pour les Maliens, il y a un jeu trouble de la France à Kidal dont ils ne comprennent ni les tenants ni les aboutissants. Pour ma part, je pense qu'il s'agit d'une erreur d'appréciation de la diplomatie française, dès le départ, dont elle n'est pas encore sortie. L'armée française, avec l'accord de l'Élysée, voulait soutenir le MNLA, qui est ouvertement séparatiste, au lieu de choisir le groupe du général El Hadj Ag Gamou (Touareg opposé à Iyad Ag Ghali et anti-séparatiste), par exemple. Si le but était de rechercher des alliances sur le terrain, ce dernier aurait tout aussi bien pu aider l'armée française. Pour moi, c'est une erreur de casting dont nous sommes encore en train de payer le prix.»

**Sputnik France: Est-ce la seule erreur commise par la France au Mali?**

**Nicolas Normand:** «Non, car la force Barkhane qui a pris, ensuite, la place du dispositif Serval n'a pas non plus eu les résultats escomptés. Au contraire, les attaques djihadistes se sont multipliées, et même étendues géographiquement jusqu'au Burkina Faso voisin. Ces résultats, très décevants aux yeux des populations qui en subissent directement les conséquences, ne sont guère surprenants. Barkhane n'était pas et n'est toujours pas en mesure, pour des raisons militaires et techniques, de venir à bout du phénomène djihadiste. D'où un enlisement qui est considéré par les Maliens comme un échec des forces françaises et, donc, de la France. Se rajoute à cela une dimension fondamentale dont on ne tient pas suffisamment compte à Paris: en 2013, c'est l'armée française, c'est-à-dire l'armée de

l'ancien colonisateur, qui a libéré le nord du Mali. Or, six ans plus tard, Barkhane est toujours là. Ceci est ressenti comme une humiliation permanente par les Maliens puisque, d'une certaine façon, la France a mis sous tutelle l'armée malienne. D'où les rumeurs complotistes qui sont du pain béni pour les groupes djihadistes. Voir que la population rejette leur adversaire principal sur le terrain puisque la France est la seule à se battre en première ligne leur donne, bien sûr, un avantage psychologique auprès des Maliens.»

**Sputnik France: Mais pourquoi les Maliens disent-ils que la France veut les piller?**

**Nicolas Normand:** «Cela fait partie de la même incompréhension. Comme si l'armée française était venue pour exploiter les mines hypothétiques ou réelles du nord du Mali. C'est de l'ordre du fantasme car, bien évidemment, les militaires français ne sont pas des géologues. Mais ce qui est encore plus absurde, c'est de dire que l'armée française est complice des djihadistes touarègues ou qu'elle les armerait avec l'intention de créer le chaos au Mali afin d'affaiblir le pays et de laisser, ainsi, les puissances occidentales le piller.

Ce qui est sûr, c'est que compte tenu de la diversité ethnique qui prévaut au Mali, cette façon de privilégier un groupe sur un autre et de n'en désarmer aucun n'a fini par déclencher des réactions chez les autres communautés touarègues, ainsi que chez les Peuls et les Songhaïs, majoritaires au nord du Mali par rapport aux Touarègues. L'autre conséquence du désordre créé par la France, c'est que l'on assiste à une tribalisation des conflits armés au Mali et cela, bien sûr, est une pente extrêmement dangereuse.»

**Sputnik France: Y a-t-il une protection de l'Algérie à l'égard d'Iyad Ag Ghali et, dans ce cas, comment cela aurait-il pu influencer la situation à Kidal?**

**Nicolas Normand:** «Pas officiellement, en tout cas. On sait néanmoins que Iyad Ag Ghali a été proche des Algériens à une époque, mais quant à sa protection par les services secrets algériens, cela n'a jamais pu être prouvé. Des soupçons, tout au plus, mais aucune preuve... Même si, du fait de l'erreur d'appré-

ciation de la France au départ, on a fini par récompenser les groupes armés du nord du Mali au lieu de les sanctionner. L'accord d'Alger a été une erreur magistrale puisqu'il n'a pas exigé des groupes armés qu'ils commencent par se désarmer avant d'entamer le processus politique. Au contraire, l'un des principaux buts de cet accord, c'est leur maintien jusqu'à leur réintégration dans les rangs de l'armée malienne. Or, et c'est là l'un des griefs majeurs des Maliens vis-à-vis de cet accord d'Alger – qui reste très impopulaire jusqu'à aujourd'hui parce que, d'une certaine façon, il a été imposé par la France –, il y a 63.000 nomades ex-combattants qui sont inscrits dans le processus de DDR prévu par cet accord, alors que l'armée malienne ne compte que 16.000 hommes! Quant à l'embauche de certains de ces ex-combattants dans l'administration malienne, elle est tout aussi problématique puisque la plupart d'entre eux sont analphabètes.»

**Sputnik France: Au Forum de Dakar, cette semaine, les Présidents sénégalais et mauritaniens ont appelé à un renforcement du mandat de la Minusma pour essayer de sortir de l'impasse actuelle au Mali. Qu'en pensez-vous?**

**Nicolas Normand:** «C'est une très mauvaise idée. Je peux vous assurer que les États-Unis et les autres membres permanents du Conseil de sécurité, y compris la France, seront les premiers à s'y opposer. Surtout si c'est pour donner à la Mission de maintien de la paix des Nations unies un mandat de lutte contre le terrorisme qui, de toute façon, serait complètement inefficace.

Il n'y a qu'un seul exemple sur la planète d'une force militaire offensive de Casques bleus. C'est la création, en mars 2013, de la Brigade d'intervention de la Monusco. Et personne ne voudra refaire la même chose au Mali. En effet, la Résolution 2098 du Conseil de sécurité avait donné comme mandat précis à cette brigade de neutraliser les groupes armés à l'est de la RDC. Certes, elle a réussi à vaincre le M23 grâce aux gros moyens déployés par l'Afrique du Sud et aux hélicoptères ukrainiens. Mais, depuis cinq ou six ans, elle s'avère particulièrement inefficace pour lutter contre les exactions et les attentats terroristes perpétrés par le groupe islamiste ADF. Aussi, cette brigade, qui est composée de 2.000 hommes sur les

20.000 que compte la Monusco, devrait-elle bientôt être dissoute et la Monusco retirée.»

**Après Sotchi, quelle implication de la Russie dans la lutte contre le terrorisme au Sahel?**

**Sputnik France: Alors, que faire si on ne peut pas avoir recours à la Minusma?**

**Nicolas Normand:** «Il reste le G5 Sahel, mais je ne pense pas non plus que ce soit la solution idéale. Certes, ce concept était attractif pour les bailleurs de fonds, même si chaque bailleur pose ses propres conditions pour financer. Du coup, le G5 Sahel apparaît de plus en plus comme une usine à gaz. Mettre ensemble cinq armées – faibles – de cinq pays en développement, avec des financements extérieurs de surcroît, n'est pas la solution la plus simple. Et c'est peut-être pour cela, d'ailleurs, que ça ne marche pas!

Les Américains sont beaucoup plus pragmatiques en ayant systématiquement recours à une aide bilatérale pour tout ce qui touche aux questions de défense et de sécurité en Afrique. Toutefois, en l'occurrence, au Mali, la France est bien consciente que le statu quo avec la force Barkhane déployée en première ligne ne peut plus durer. La remplacer par le G5 Sahel n'étant pas non plus envisageable, il ne reste donc plus qu'à faire en sorte que les Maliens prennent eux-mêmes les choses en main afin d'assurer leur propre sécurité.»

**Sputnik France: Concrètement, qu'est-ce que cela suppose de faire?**

**Nicolas Normand:** «Eh bien de commencer par accepter de passer en seconde ligne, tout en appuyant l'armée malienne, voire burkinabè le cas échéant, avec du matériel logistique, du renseignement, de la formation et surtout des équipements! Jusqu'à présent, la position française a toujours été de se substituer aux armées africaines. Cette défiance doit cesser et faire place à un changement d'approche sur le terrain. Car il est illusoire de penser que les militaires français peuvent gagner la bataille contre les djihadistes dans un pays aussi vaste que le Mali. C'est à l'armée malienne et à elle seule de faire le job!

Depuis 2013, l'armée française a considéré que puisque l'armée malienne avait été défaite par une bande de coupeurs de route, elle était in-

capable de combattre. Depuis, elle persiste dans cette erreur au lieu de tout faire pour remettre à niveau les forces armées maliennes. Ce qui aurait dû être fait dès le départ... C'est vrai que ce n'est pas facile de se mettre en deuxième ligne. Et les Américains ont aussi eu beaucoup de mal en Afghanistan. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Il est temps de faire confiance à l'armée malienne, d'arrêter de dire que ce sont tous des corrompus et de l'équiper de façon à ce qu'elle puisse combattre!»

### **Sputnik France: Est-ce que cette mise à niveau de l'armée malienne sera suffisante?**

**Nicolas Normand:** «Bien sûr que non, car il faut aussi pouvoir traiter les racines du mal. Or, il n'y a pas que les moyens militaires qui sont à privilégier dans la lutte contre le terrorisme. On doit aussi comprendre que ce problème prolifère en l'absence de l'État. Il faut donc, partout où c'est possible, rétablir des sous-préfets, des maires et des services publics de base. Il faut aussi que, sur le terrain, les fonctionnaires maliens sachent se faire apprécier de la population. Autrement, la population choisira les djihadistes puisqu'elle a besoin de toute manière d'ordre et de protection. Il ne s'agit pas non plus de faire des projets de développement venant de l'extérieur dans le cadre du «DDD» (Defense, Diplomacy, Deve-



lopment), ni de coupler de nouveaux projets de développement avec des actions militaires comme veut le faire l'Agence française de développement (AFD). Il s'agit de permettre aux fonctionnaires maliens de revenir sur place et de donner à l'État malien les moyens de re-

mettre en route les écoles, les dispensaires de santé, etc., pour que la population préfère son administration à celle des djihadistes. Elle sera alors convaincue que c'est son gouvernement et personne d'autre qui l'aide.



# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

## Recherche scientifique et genre en Afrique : Ces femmes qui œuvrent au rayonnement scientifique de l'Afrique



Des étudiants en médecine dentaire à l'université Al-Fatah de Tripoli, en Libye, en juin 2011.

**A**n Afrique, la science au féminin (1). Alors que les étudiantes sont encore minoritaires sur les bancs des universités du continent, « Le Monde Afrique » dresse huit portraits de chercheuses qui montrent la voie à suivre.

Evidemment, l'Afrique est encore loin... Avec 35 chercheurs par million d'habitants, contre près de 2 500 en Europe et plus de 4 000 aux États-Unis (selon la Banque africaine de développement), le continent reste une terre de sciences en devenir. Pariant sur les universités et le retour de diasporas formées ailleurs, les 54 pays se battent pourtant pour se faire une place sur la scène mondiale de la connaissance et de l'innovation. Si aujourd'hui seuls 2,6 % des chercheurs de la planète travaillent entre Alger et Le Cap (selon l'Unesco), demain pourrait être différent au vu des quelque 200 000 étudiants africains qui préparent actuellement un doctorat (dont 160 000 dans des établissements africains et 25 000 en Europe). Une donnée qui fait dire à Larissa Kojoué, cher-

cheuse au laboratoire Les Afriques dans le monde (LAM), à Bordeaux, et observatrice de l'émergence de la recherche africaine, que « la courbe est ascendante, certes », mais que « cela tient plus à des dynamiques individuelles que collectives ». Pour celle qui a dirigé l'ouvrage collectif *Tu seras docteur Mon enfant* (éd. L'Harmattan), une petite révolution copernicienne reste à opérer. « Tant qu'on ne résoudra pas la question de la formation à la recherche qui est celle des conditions d'accès au doctorat, la recherche en Afrique gardera cette piètre mine. Parce que ces conditions sont précaires, tout ce qui permet de faire émerger, animer et développer des recherches innovantes manque. J'entends ici laboratoires de recherche, revues scientifiques, séminaires, colloques », explique-t-elle au Monde Afrique, avant d'ajouter : « Nos universités, en particulier celles d'Afrique centrale, sont en chantier alors qu'il y a longtemps qu'elles devraient être matures. »

### L'université, levier de développement

En fait, le chantier est triple. Il se joue sur l'augmentation des capacités d'accueil, l'amélioration de la préparation à la recherche et l'équipement des laboratoires. Pour le premier point, l'histoire est en marche, si l'on en croit les statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). « En 1970, il y avait moins de 400 000 étudiants de l'enseignement supérieur dans la zone subsaharienne, alors que désormais, les universités n'en accueillent pas loin de 10 millions. Et la scolarisation dans l'enseignement tertiaire progresse de plus de 4 % l'an, contre une moyenne mondiale à 2,8 % », pointe l'organisation dans sa Revue de l'enseignement supérieur.

Dans certains pays comme le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Congo et l'Ouganda, les effectifs des établissements d'enseignement supérieur

privés ont même triplé, voire quadruplé, au cours de la dernière décennie, observe de son côté le rapport 2018 de la Banque mondiale intitulé « Enseignement supérieur et équité en Afrique subsaharienne : élargir l'opportunité au-delà de l'élite ». Reste que ces établissements sont encore trop souvent des lieux d'enseignement avant d'être des pôles de recherche. Et sans doute faudra-t-il encore un peu de temps pour que se fasse cette transformation, en parallèle à la montée des sciences dures qui nécessitent des laboratoires et un équipement plus onéreux qu'un laboratoire de sciences humaines.

Peu à peu, pourtant, l'Afrique se convertit, prenant conscience que dans des économies de la connaissance, le carburant de l'innovation se trouve au cœur des sciences dures, donc de l'université, qui, au XXI<sup>e</sup> siècle, devient le premier levier de développement. D'ailleurs, si les pays n'avaient pas déjà une longue liste de priorités à gérer avec des budgets serrés, la

science, la recherche et l'université seraient plus largement financées. Le dilemme est cruel pour ceux qui n'en sont pas encore à la scolarisation de 100 % des enfants en primaire (un des Objectifs du millénaire pour le développement) et qui, en même temps, rêvent de développer leur enseignement supérieur, poste très onéreux puisque la formation d'un diplômé à bac + 5 coûte aussi cher en Afrique subsaharienne que l'instruction de 14,5 élèves du primaire.

### Seulement 72 filles pour 100 garçons

Alors évidemment, quand elles optent pour l'université, les familles sont invitées à mettre la main à la poche. D'autant que des établissements privés – passés de 30 à 1 000 en zone subsaharienne entre 1990 et le milieu des années 2010 – viennent compléter un paysage public saturé et offrir des places à ceux qui en

ont les moyens. Ce qui met autant en sourdine le concept de « démocratisation » de l'éducation que la marche vers l'égalité des sexes. Car quand des parents ne peuvent payer le supérieur qu'à un seul enfant, c'est rarement une fille qui en bénéficie. Le déséquilibre reste tel que pour 100 garçons inscrits dans les universités subsahariennes, il n'y a toujours que 72 filles.

Mais ce déséquilibre numérique n'empêche pas les parcours de réussite pour les femmes. Alors que vient de s'achever la Semaine internationale de la science et de la paix, Le Monde Afrique dresse le portrait de huit femmes scientifiques remarquables de 30 à 68 ans. Des figures qui pourraient susciter des vocations de pharmaciennes, physiciennes ou médecins auprès des jeunes Africaines pour qui la science reste encore trop souvent une affaire d'hommes.

**SAMA**  
transfert d'argent

# Transfert d'argent

**ECONOMISEZ JUSQU'À**  
**40%**  
**SUR VOS FRAIS DE**  
**TRANSFERT D'ARGENT**

[www.sama.money](http://www.sama.money)



## Au Sahel ou au Lac Tchad : «Les empreintes des djihadistes du Levant sont déjà là»

**O**n n'en connaît pas le nombre, mais leurs empreintes sont déjà là. Au Sahel ou au Lac Tchad, l'avènement des terroristes du borbier syrien ou irakien ne fait plus de doute. Il se manifeste par leur mode opératoire et une capacité de nuisance décuplée, relève le chef de la mission de l'ONU au Mali, Mahamat Annadif, dans un entretien à Sputnik.

Mahamat Saleh Annadif est, depuis décembre 2015, le représentant spécial pour le Mali du secrétaire général des Nations unies. À ce titre, il est aussi le chef de la Mission multidimensionnelle de stabilisation intégrée des Nations unies au Mali (Minusma).

Après avoir été secrétaire d'État à l'agriculture pendant les deux dernières années de la présidence de Hissène Habré (1989-1990), cet ingénieur de formation fait son retour dans les affaires sous Idriss Déby par la voie des Télécommunications internationales du Tchad (TIT) puis de l'ONTP (Office national des Postes et

Télécommunications) en tant que directeur général. Une fonction qu'il occupera de 1995 à 1997, année où il est promu ministre des Affaires étrangères. C'est le début d'une longue carrière diplomatique qui s'est déclinée à l'échelle internationale, avec néanmoins deux parenthèses (2004-2006 et 2010-2012) à la présidence de la République, en tant que proche collaborateur d'Idriss Deby.

Mahamat Saleh Annadif fut également représentant permanent de l'Union africaine auprès de l'Union européenne (UE) (2006-2010) avant d'être nommé, en 2012, représentant spécial de l'Union africaine pour la Somalie et chef, à ce titre, de la Mission de l'UA dans ce pays (Amisom). Un poste qui prépare sa nomination, en 2015, par le Secrétaire général de l'ONU de l'époque, Ban Ki-moon, à la tête de la Minusma, en remplacement du démissionnaire Mongi Hamdi, sous le mandat duquel a été signé l'«Accord pour la paix et réconciliation au Mali». Connu médiatiquement sous le nom

d'«Accord d'Alger», ce document a été adopté, l'été 2015, par le gouvernement malien, la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) en vue de résoudre la crise politique dans ce pays. Toutefois, plus de quatre ans plus tard, sa mise en œuvre reste toujours sujette à des difficultés.

Sputnik a rencontré Mahamat Saleh Annadif, à Tanger, au Maroc, en marge de sa participation à la 12e édition du Forum international MEDays organisé chaque mois de novembre par l'Institut Amadeus sous le haut patronage du roi Mohammed VI. La question de la nature du mandat de la Minusma, qui figure dans le top 5 des missions de paix les plus meurtrières de l'ONU, a été évoquée. M. Annadif relèvera «un amalgame» qui assimile la Minusma à une mission de lutte contre les terroristes alors qu'en vérité, «son mandat n'y est pas adapté». Il évoquera aussi, au micro de Sputnik, toutes les difficultés de l'application de l'accord de paix, dans un contexte sécuritaire marqué par la résurgence de la menace terroriste, avec notamment, l'avènement des terroristes du Levant.

**Sputnik: Vous évoquiez, à l'occasion d'un panel MEDays, l'intervention occi-**

**dentale en Libye, en 2011, regrettant que l'Union africaine (UA) n'ait pas été entendue. Que faut-il faire, à votre avis, pour que la voix de l'UA soit plus audible?**

**Mahamat Saleh Annadif:** « Il y a une amélioration au niveau des consultations préalables, que ce soit entre l'UE et l'UA, ou les Nations unies et l'UA. Mais ce qui s'est passé en Libye a été réellement en dehors de ces consultations. L'UA était contre l'intervention en Libye. Des chefs d'État africains étaient partis en visite à Tripoli, on les a empêchés d'aller à Benghazi parce que l'OTAN était en train d'intervenir. C'était une erreur. Certes, l'intervention était basée sur une résolution du Conseil de sécurité, mais c'était une interprétation [très extensive, ndlr]. J'ose croire qu'on en a tiré des leçons et que, depuis lors, la voix de l'Afrique est de plus en plus entendue. Là, on a, à chaque session du Conseil de sécurité des Nations unies, les membres africains, qu'on appelle les A3, par opposition à P5. Aujourd'hui, on les écoute, on parle avec eux. C'est une évolution positive.»

**Sputnik: En même temps, vous vous exprimez également en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité (CS) en parlant même, aujourd'hui, d'un «ordre injuste». Un terme fort...**

**Mahamat Saleh Annadif:** «Nous savons que l'ordre actuel au sein du Conseil de sécurité est issu de la deuxième guerre mondiale. Cet ordre, ce sont les vainqueurs qui l'ont tracé. Depuis les années 2000, l'UA revendique un siège permanent au niveau du Conseil de sécurité, de même que les vaincus de la deuxième guerre mondiale – l'Allemagne et le Japon –, le Brésil et l'Inde, aussi. Il y a plusieurs voix appelant à la réforme du Conseil de sécurité. Malheureusement, c'est le veto qui empêche cela. Cela n'aide pas à construire des relations internationales plus justes.»

**Sputnik : Parmi les cinq permanents, il y en a qui seraient plus irréductibles que d'autres?**

**Mahamat Saleh Annadif:** «Il n'y a pas vraiment un pays en particulier. Ils ont un droit. Et ils sont tous d'accord sur le fait de ne pas

changer ce droit.»

**Sputnik: Pour en venir au Mali, à présent. Il existe, aujourd'hui, un certain ressentiment au sein de la population malienne contre la Minusma, qui ne les protégerait pas suffisamment. Comprenez-vous cette inquiétude?**

**Mahamat Saleh Annadif:** «Je dis tout simplement qu'il y a un péché originel, un ressentiment au Mali, que je comprends. Pour les Maliens, s'il y a une intervention étrangère, c'est pour les aider à lutter contre le terrorisme. Ils estiment, en effet, que s'il y a une menace pour le Mali, c'est la menace terroriste. Or, quand les Nations unies sont intervenues, c'était dans le cadre de stabilisation d'un pays détruit, d'un État dont l'armée s'est effondrée, dont la cohésion nationale a souffert. Nous nous sommes déployés en tant que mission de maintien de la paix avec pour objectif de favoriser la réconciliation, la mise en œuvre de l'accord issu du processus d'Alger. Il fallait aider à reconstruire l'État et l'armée, et à ce que les forces de défense et de sécurité puissent aller plus au nord. Ces objectifs sont toujours d'actualité...»

**Sputnik : Mais il y a bien la protection des civils qui était la deuxième priorité stratégique dans la résolution 2480, adoptée en juin dernier...**

**Mahamat Saleh Annadif:** «On nous a ajouté le Centre dont il faut s'occuper. De ce point de vue, le mandat s'exécute dans de très bonnes conditions. Or, la confusion ou l'amalgame, c'est de ne pas voir le passé de la crise malienne! Celle-ci est d'abord une crise politique entre périphérie et centre et nous essayons de résoudre cette crise. Le phénomène terroriste est venu comme un facteur aggravant. C'est en cela que la présence de Barkhane [opération française au Sahel, ndlr] avec laquelle nous coopérons [est importante, ndlr]. Nous avons également salué au nom du secrétaire général la mise en place de la force G5 Sahel qui, malheureusement, n'a pas encore atteint, jusque-là, son plein envol. Sinon, nous estimons que nous avons des rôles assez spécifiques. Et de ce point de vue, la Minusma s'acquitte de son mandat.»

**Sputnik: Souhaiteriez-vous que le mandat de la Minusma soit plus fort, qu'elle ait plus de moyens? On a vu que le Conseil de sécurité n'a pas souhaité, cette fois-ci, renforcer vos effectifs en les maintenant à un maximum de 13.289 militaires et de 1.920 policiers...**

**Mahamat Saleh Annadif:** «Ce n'est pas une question de souhait de ma part, c'est une question de principe au niveau des Nations unies. Jusque-là, la question au niveau du Conseil de sécurité n'est pas tranchée. Est-ce que le Conseil de sécurité va envoyer des forces pour lutter contre le terrorisme ou pour la stabilisation et la réconciliation? Ce débat n'est pas encore tranché.»

**Sputnik : Vous faites allusion à la nature offensive ou défensive du mandat?**

**Mahamat Saleh Annadif:** «Oui. Et c'est pour cela que je dis que le débat pour le moment est entre les membres du Conseil de sécurité.»

**Sputnik: À chaque fois qu'il y a prorogation de mandat, vous faites le déplacement à New York. Que dites-vous aux membres du Conseil de sécurité?**

**Mahamat Saleh Annadif:** «Je leur fais seulement comprendre que le concept de mission de paix des Nations unies déployée dans un environnement où il y a plus de terroristes n'est plus adapté. Le mandat actuel de la Minusma n'est pas adapté à la lutte antiterroriste. Cela ne veut pas dire qu'il n'est pas utile pour d'autres tâches, comme la stabilisation et l'accord de paix.»

**Sputnik: On parle de plus en plus, aujourd'hui, de présence de combattants étrangers venus du Moyen-Orient. Confirmez-vous cette information et avez-vous une estimation du nombre de ces djihadistes?**

**Mahamat Saleh Annadif:** «C'est difficile de parler de statistiques! Ce sont des gens qui viennent de façon clandestine et irrégulière. Toujours est-il que leurs empreintes sont déjà là. Au Sahel de façon générale, ou même au Lac Tchad, depuis que Boko Haram a fait allé-



geance à l'État islamique. Depuis lors, on constate une résurgence de certaines capacités, pratiques et modes opératoires. Les cadavres piégés, par exemple, c'était quelque chose qui n'existait pas! Les tirs précis, la composition des IED [engins explosifs improvisés, ndlr] également a énormément changé! Aujourd'hui, la capacité est décuplée de telle sorte qu'il est difficile même à un véhicule superbement blindé d'y faire face!»

**Sputnik: Vous avez évoqué le G5 Sahel tout à l'heure, Barkhane, il y a la Minusma, on parle d'une nouvelle opération européenne sous commandement français... Et les FAMA (forces armées maliennes) dans tout cela?**

**Mahamat Saleh Annadif:** «Le Mali a encore besoin de la communauté internationale. Il y a d'abord les forces de défense et de sécurité maliennes dont la mission régalienne est la sécurité du territoire. C'est vrai qu'on dit souvent que la sécurité ne se délègue pas. Mais dans cette phase, je suis absolument certain que le Mali a besoin d'une certaine solidarité. D'ailleurs, je préfère parler de forces de défense de sécurité plutôt que de FAMA seulement, pour ne pas exclure la police, la gendarmerie, etc. Il y a donc cet ensemble d'outils de défense et de sécurité qu'il faut absolument restructurer. C'est un dispositif qui se réorganise, qui se forme, mais qui, également, doit pouvoir opérer! Or, faire deux actions en même temps n'a jamais été facile.»

**Sputnik: Venons-en justement à la mise en œuvre de l'accord de paix, qui est la première priorité stratégique fixée par la résolution 2480. Quelle est l'évaluation que vous en faites aujourd'hui?**

**Mahamat Saleh Annadif:** «La première éva-

luation, c'est que, à la suite de cet accord, un cessez-le-feu a été déclaré entre le gouvernement et les deux mouvements signataires. La Minusma a pour mission de superviser le respect de ce cessez-le-feu. Jusque-là, il est assez respecté. Il n'y a pas de belligérences entre les signataires. Nous continuons à aider l'administration malienne à se déployer dans le Nord, à aider à l'intégration des anciens combattants au sein de l'armée. Aujourd'hui, nous en avons plus de 2.000 qui font désormais partie des forces de défense et sécurité maliennes. Nous sommes en train de voir comment les déployer dans le Nord, une zone qu'ils connaissent bien, afin qu'ils puissent contribuer à la lutte contre les terroristes.»

Le chef de la MINUSCA «travaille à ce que cet accord de paix en RCA soit le dernier.»

**Sputnik: Quand on voit le mécontentement au sein de la population mais aussi dans les instances publiques, est-ce que cette recommandation d'aider à la mise en œuvre de l'accord de paix ne constitue pas, finalement, un passage en force?**

**Mahamat Saleh Annadif:** «Dans tous les cas, je ne connais pas une mission de paix des Nations unies qui était particulièrement aimée par le pays [de déploiement]. Les pouvoirs estiment, souvent, qu'on empiète sur leur souveraineté. Alors que les populations, qui voient les forces onusiennes circulant dans leur pays, s'estiment heurtées dans leur nationalisme. Ce sont des phénomènes qui existent et que nous essayons de les gérer. Mais dans l'état actuel des choses, une mission de paix des Nations unies permet à la fois de maintenir ce dialogue entre partenaires maliens, de les aider à bien organiser leurs élections, comme on l'a fait en 2018. Elle permet, surtout, que

le Mali demeure toujours sur l'agenda international, qu'il ne soit pas oublié. Je dis souvent aux Maliens la chose suivante: aujourd'hui, il y a tellement de crises dans le monde. Alors faisons en sorte que la communauté internationale ne vous sorte pas de son agenda! Parce que le Mali aujourd'hui a besoin de la communauté internationale.»

**Sputnik: Y a-t-il quelque mauvaise volonté, de la part du gouvernement malien, dans l'application de l'accord de paix?**

**Mahamat Saleh Annadif:** «Nous constatons une lenteur. Elle peut s'exprimer par un manque de confiance entre les différents signataires. Nous sentons qu'il y a une bonne frange de la population qui n'a pas eu d'explications claires par rapport à cet accord. Le Centre et le Sud, particulièrement, ne se sont pas encore appropriés. Certains estiment même avoir été exclus des conclusions qui ont abouti à l'accord. Ensuite, une fois signé, ils n'ont pas eu beaucoup d'explications. Ils se posent la question de savoir si c'était vraiment dans leur intérêt, ou s'il y avait uniquement une petite minorité du Nord qui leur a imposé un accord. Il reste encore des quiproquos sur ces questions. C'est la raison pour laquelle il y a eu, en 2017, une conférence d'entente nationale qui a permis que les gens discutent entre eux et se comprennent mieux. Un dialogue national inclusif est, en outre, en train de se faire et l'accord pour la paix a été inclus dans l'agenda de ce dialogue. J'ose croire, dès lors, qu'un débat permettra aux uns et aux autres de s'approprier cet accord qui, dois-je le rappeler, est pour la paix au Mali, pas uniquement pour le Nord.»



## États-Unis : Le milliardaire Michael Bloomberg en route pour la présidentielle ?

**A**ux États-Unis, la possible candidature de Michael Bloomberg à la présidentielle se précise. Il vient de dépenser des millions pour une campagne de pub dans des États clés, même si le milliardaire maintient toujours le suspense.

Cela fait trois semaines que Michael Bloomberg laisse courir les rumeurs, mais ce ne serait plus qu'une question d'heures avant que sa candidature à la primaire démocrate ne soit officiellement annoncée.

Preuve en est, les 31 millions de dollars que l'ancien maire de New York vient de dépenser pour s'offrir du temps de publicité à la télé, à New York, Los Angeles ou encore des petites villes comme Biloxi dans le Mississippi. Une somme qui dépasse à elle seule le total de ce



Le milliardaire américain Michael Bloomberg dans l'Arkansas le 12 novembre 2019.

que les autres candidats démocrates ont dépensé jusque-là pour leur campagne. Sans doute une façon pour Michael Bloomberg de montrer à ses éventuels rivaux sa force financière et jusqu'où il est prêt à aller pour gagner s'il se lance dans la course. La semaine dernière, le milliardaire avait déjà annoncé une campagne de publicité anti-Trump pour 100 millions de dollars sur internet. Des fonds qui proviennent de sa fortune personnelle.

Une stratégie vivement critiquée par la majorité des candidats démocrates. Bernie Sanders se dit, « dégoûté que Michael Bloomberg ou tout autre millionnaire pense pouvoir contourner le processus électoral et s'acheter l'élection ». La campagne de pub de Michael Bloomberg pourrait être diffusée la semaine prochaine. Certains experts estiment qu'il pourrait annoncer sa candidature lundi 25 novembre.





## UFOA U20 : Le Mali confronté à un problème de joueurs

**P**révu du 24 novembre au 8 décembre à Conakry, le Mali pourrait présenter l'effectif le moins efficace au tournoi UFOA des moins de 20 ans. En cause, en plus d'une préparation inadéquate, le sélectionneur des Aiglons serait confronté à un sérieux problème de joueurs.

Cette compétition organisée par l'Union des fédérations de l'Afrique de l'Ouest (UFOA) n'étant pas une compétition CAF, plusieurs clubs de la Ligue 1 se seraient montrés réticents à l'idée de libérer leurs joueurs sollicités par l'entraîneur. Ce qui amènerait Mamouou Kané "Mourlé" à

composer son équipe avec, pour la plupart, des joueurs "par défaut". Une situation qui va sans nul doute impacter les formes de l'équipe parmi les 15 autres pays participants. Pourtant, la participation des Aiglons à la précédente édition au Liberia où ils avaient fini 3es avait permis au Mali d'amener une vaillante équipe (alors sans champion) sacrée par la suite championne d'Afrique Juniors.

■ **Alassane Cissouma**

## France (D1) : Kalifa Coulibaly retrouve le sourire

Muet avec les Aigles du Mali face à la Guinée, dans le cadre de la 1ère journée des éliminatoires de la CAN 2021, Kalifa Coulibaly a retrouvé le chemin des filets avec le FC Nantes, en déplacement sur le terrain de Brest (1-1), ce samedi.

**D**ans cette rencontre comptant pour la 14ème journée de la Ligue 1 française, l'attaquant Canari a ouvert le score à la 31ème minute de jeu. C'est son quatrième but de la saison dans ce championnat.

■ **Bréhima DIAKITÉ**





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Vous désirez changer de façon de travailler. La routine vous mine et des recherches peuvent s'amorcer lentement. La motivation pour rechercher un nouveau poste reste grande. Le secteur commercial peut vous attirer, car vous cherchez à relever des défis.

Les achats peuvent concerner votre véhicule. Des accessoires pour celui-ci ou pour votre habitation sont possibles. Le climat n'est pas aux économies, mais à divers frais obligatoires comme superflus. Vous pouvez craquer sur le coup de l'impulsivité.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Vous avez un grand besoin de vacances, cela se ressent dans votre travail ! Vous êtes moins réactif, plus irritable. Vous enchaînez les réprimandes de la part de vos supérieurs, rien ne va plus ! Vous avez de plus en plus de mal à vous ressaisir.

Ne jouez pas avec le feu, financièrement vous manquez encore un peu de stabilité. Attendre que votre situation se soit consolidée est raisonnable, ensuite vous pourrez vous faire plaisir. C'est une journée favorable pour vos finances.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Vous pouvez trouver une nouvelle activité suite à l'appui d'un collaborateur. Votre réseau est précieux et un tournant important se présente dans votre carrière. Il peut nécessiter une formation. De la positivité fait son retour dans cette journée.

Les astres vous rendent dépensier et vous ne pouvez pas empêcher la série de dépenses actuelles. Heureusement le hasard vous donne un coup de pouce pour économiser. Des amis ou des proches peuvent vous offrir des affaires pour éviter des frais inutiles.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Vos projets sont bien ficelés. Vous saurez les mettre en valeur et en faire une présentation flatteuse. L'inconnu ne vous fait plus peur. Vous vous sentez prêt à relever tous les défis et à les remporter ! À croire que vous avez mangé du lion !

Si vous aviez des problèmes avec votre banque, les choses s'arrangeront. Mercure et Jupiter vous donneront les ficelles pour ne plus connaître le même genre de problème. Vos comptes ne sont pas en danger, mais continuez à vous montrer rigoureux.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Un tournant professionnel mobilise beaucoup de temps et de faire des concessions. Vous amorcez un nouveau poste et l'univers change. Vous devez vivre une sorte de baptême du feu avec des personnes avec des égos importants et vous devez vous imposer parmi eux.

Puisque vous démarrez un nouveau poste, la prudence suit automatiquement. Vous ne dépensez pas ou peu pour les loisirs et privilégiez les paiements de factures ou les achats utiles pour le lieu d'habitation. Un peu de patience pour retrouver la sérénité.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

L'ambiance est tendue, vous êtes contrarié. Vos ambitions sont freinées, vos projets sont retardés. Impatient dans l'âme, vous cherchez une solution pour atteindre vos objectifs. Mars pousse un petit coup de gueule et vous invite à revoir vos priorités.

On a l'impression qu'avec votre argent vous faites des tours de magie ! Quand il n'y en a plus, il y en a encore ! Vous abordez les problèmes au cas par cas, aujourd'hui la chance vous sourit, vous avez la possibilité d'étoffer vos revenus.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Vous avez envie d'évoluer dans un service où vous trouveriez une meilleure place et plus de reconnaissance. Du mécontentement vous anime et des recherches vers un nouveau poste démarrent. Il faut compter sur de la patience pour atteindre votre objectif.

Vous faites attention à vos dépenses, car récemment, elles ont été fortes et vous devez freiner ces pulsions d'achats. Il est conseillé de vous limiter aux achats indispensables. La prudence est toujours de mise en cette journée.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Vos projets prennent forme, vous recevez une aide inattendue. Vous possédez un excellent sens de l'analyse et trouverez facilement les solutions aux problèmes qui pourront se poser. L'ingéniosité est votre seconde nature !

Sous l'effet du trigone Jupiter/Mercure, vous équilibrerez parfaitement votre budget. Vous maîtrisez vos rentrées et vos dépenses. Vous saurez faire face aux frais inattendus si jamais ils se présentaient. Vous éviterez les dépenses superflues.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Un proche collaborateur vous vole la vedette, il s'approprie l'un de vos derniers projets, il se fait passer pour l'auteur de vos récentes recherches. Vous êtes anéanti par la situation. Floué et incompris vous cherchez de l'aide auprès de vos proches.

Pour pouvoir réaliser vos projets, vous ressentez un grand besoin d'indépendance financière, mais si à la maison vous n'êtes pas le seul décisionnaire cela risque d'être un peu plus compliqué que ça. Soyez patient, inutile de vous précipiter.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Un proche collaborateur vous vole la vedette, il s'approprie l'un de vos derniers projets, il se fait passer pour l'auteur de vos récentes recherches. Vous êtes anéanti par la situation. Floué et incompris vous cherchez de l'aide auprès de vos proches.

Pour pouvoir réaliser vos projets, vous ressentez un grand besoin d'indépendance financière, mais si à la maison vous n'êtes pas le seul décisionnaire cela risque d'être un peu plus compliqué que ça. Soyez patient, inutile de vous précipiter.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Vous désirez changer de façon de travailler. La routine vous mine et des recherches peuvent s'amorcer lentement. La motivation pour rechercher un nouveau poste reste grande. Le secteur commercial peut vous attirer, car vous cherchez à relever des défis.

Les achats peuvent concerner votre véhicule. Des accessoires pour celui-ci ou pour votre habitation sont possibles. Le climat n'est pas aux économies, mais à divers frais obligatoires comme superflus. Vous pouvez craquer sur le coup de l'impulsivité.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Doué pour anticiper les problèmes et trouver une solution, rien ne vous arrêtera. Vous réfléchirez plus rapidement qu'à votre habitude, tout vous semblera plus clair. Par ailleurs, votre cote de sympathie est en hausse et vous donne accès à des soutiens inattendus.

Vos finances devraient s'épanouir. Sous une telle configuration astrale, l'argent arrive de manière assez conséquente. Augmentation, retour sur investissement, trop perçu, bref, une bonne nouvelle de ce côté-là, ça ne se refuse pas !

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**